Prévisions budgétaires



Cap sur le monde:

bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable



Dépôt légal: novembre 2006 Bibliothèque et Archives nationales du Québec Bibliothèque et Archives Canada ISBN 2-923013-54-9

TABLE DES MATIÈRES

- 2 Membres du conseil
- 4 Membres du comité exécutif
- 5 Organigramme de la Communauté
- 6 La Communauté en quelques chiffres
- 8 Mot du président
- Mot du directeur général
- Les faits saillants du budget 2007
- Les principales activités prévues en 2007
- 25 Prévisions budgétaires 2007
- Répartition des quotes-parts provisoires pour l'exercice 2007
- Bilan économique métropolitain de 2006

Président

M. Gérald Tremblay
Maire de la Ville de Montréa

Vice-président

M. Gilles Vaillancourt
Maire de la Ville de Lava

Agglomération de Montréal

M. Richard Bélanger Membre du conseil de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de L'Île-Bizard – Sainte-Geneviève

M. Alan DeSousa Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

M. Alvaro Farinacci
Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. Stéphane Harbour Membre du conseil de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement d'Outremont

M. James V. Infantino Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. Benoit Labonté Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de Ville-Marie M. André Lavallée Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal Maire de l'arrondissement de Rosemont – La Petite Patrie

M. John W. Meaney Maire de la Ville de Kirkland

M. Bill McMurchie Maire de la Ville de Pointe-Claire

M. Michel Prescott Membre du conseil de la Ville de Montréal

Mme Francine Senécal Vice-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal

Mme Monique Worth Membre du conseil de la Ville de Montréal Mairesse de l'arrondissement de Pierrefonds - Roxboro

M. Frank Zampino
Président du comité exécutif de la Ville de Montréal
Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard

Laval

M. Jean-Jacques Beldié Membre du conseil de la Ville de Laval

M. André Boileau Vice-président du comité exécutif de la Ville de Laval

Agglomération de Longueuil

M. Claude Gladu Maire de la Ville de Longueuil

M. Jacques Goyette Vice-président du comité exécutif de la Ville de Longueuil Président de l'arrondissement du Vieux-Longueuil

M. Jean-Marc Pelletier Maire de la Ville de Brossard

Couronne Nord

M. Claude Carignan Maire de la Ville de Saint-Eustache

Mme Chantal Deschamps Mairesse de la Ville de Repentigny

M. Paul Larocque
Maire de la Ville de Bois-des-Filion

M. Jean-Marc Robitaille Maire de la Ville de Terrebonne

Couronne Sud

M. Michel Gilbert Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

M. Jean-Robert Grenier Maire de la Municipalité de Calixa-Lavallée

M. Michel Kandyba Maire de la Ville de Pincourt

M. Sergio Pavone Maire de la Ville de Châteauguay

Président

Vice-président

M. Gérald Tremblay

M. Claude Gladu

Maire de la Ville de Montréal

Maire de la Ville de Longueuil

Membres

M. Michel Gilbert

Maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

M. Stéphane Harbour

Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. Michel Prescott

Membre du conseil de la Ville de Montréal

M. Jean-Marc Robitaille

Maire de la Ville de Terrebonne

M. Gilles Vaillancourt

Maire de la Ville de Laval

M. Frank Zampino

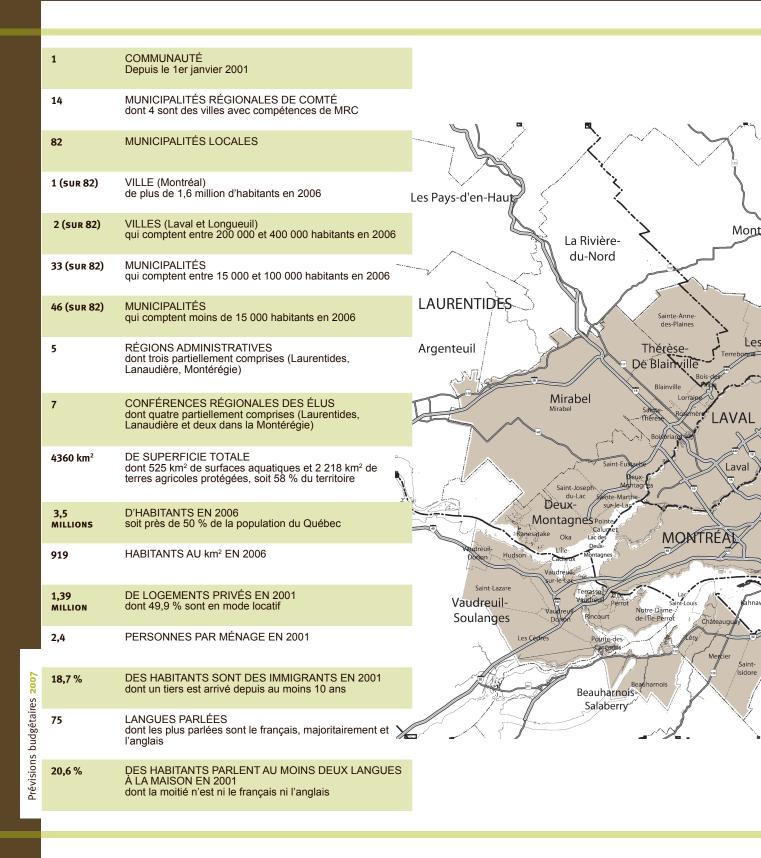
Président du comité exécutif de la Ville de Montréal

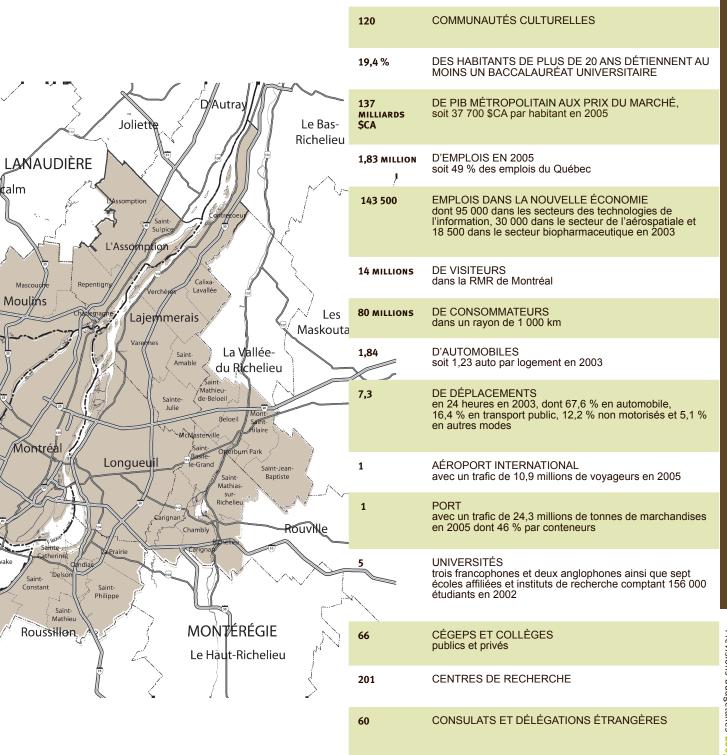
ORGANIGRAMME DE LA COMMUNAUTÉ

Municipalités (82)

Commission du logement social Commission de l'aménagement 8 membres 8 membres Conseil 28 membres Commission de l'environnement Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances 8 membres 8 membres Comité consultatif agricole Commission du transport 8 membres 10 membres Comité exécutif 8 membres **Finances** Secrétariat **Direction** Aménagement du territoire Développement économique générale métropolitain métropolitain Politiques et interventions Environnement de développement

LA COMMUNAUTÉ EN QUELQUES CHIFFRES





MOT DU PRÉSIDENT



Les prévisions budgétaires 2007 de la Communauté métropolitaine de Montréal illustrent, de nouveau, notre volonté de travailler ensemble au développement harmonieux et durable de notre région métropolitaine.

L'année dernière, je vous invitais à faire le pari de la Communauté, de cette Communauté que je conçois inclusive. Cet appel se voulait une invitation à partager nos préoccupations et à surmonter nos différends. Encore maintenant, je demeure convaincu que nous réussirons ensemble à trouver les consensus nécessaires au plein développement de notre région.

Je suis fier des réalisations de la Communauté et du chemin parcouru depuis 2001. L'année 2006 a d'ailleurs été ponctuée par la concrétisation de plusieurs dossiers qui témoignent, chacun à leur façon, de l'importance d'une organisation métropolitaine. Il suffit d'évoquer tout le travail réalisé autour du financement du transport en commun, pour l'entrée en vigueur du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles* et pour la mise en œuvre des *Orientations métropolitaines en matière de logement social et abordable*.

Cette année, nos choix budgétaires traduisent cette volonté de mettre le « cap sur le monde » et de « bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable ». Ces choix budgétaires répondent également au souhait des élus de maintenir la contribution financière des municipalités au niveau de 2006, et ce, sans compromettre la qualité des travaux entourant les grands champs de compétences stratégiques de la Communauté que sont l'aménagement du territoire, le développement économique, l'environnement, le transport, le logement social et les équipements métropolitains.

Je vous l'ai exprimé à maintes reprises, il faut s'approprier davantage la Communauté. En travaillant ensemble, nous pouvons avoir une meilleure influence auprès des gouvernements. Mais une chose m'importe encore plus : que la Communauté nous donne les moyens de réfléchir et d'agir ensemble au devenir de notre région et ce, pour le bénéfice de toutes nos citoyennes et citoyens ainsi que pour les générations futures.

Gérald Tremblay



Les prévisions budgétaires m'offrent, d'année en année, l'occasion de passer en revue les principaux dossiers de la Communauté et de jeter un regard prospectif sur le travail à accomplir dans les mois qui viennent.

Bien entendu, les activités entourant le Projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement se poursuivront en 2007, et ce, de façon à répondre aux principales attentes exprimées par nos partenaires. Des travaux plus ciblés, notamment ceux relatifs à la confection des cartes de zones inondables, seront également l'occasion de réfléchir, ensemble, à un aménagement concerté de la région métropolitaine.

Pour sa part, le *Plan de développement économique* de la Communauté continuera sur sa lancée. Pour une troisième année consécutive, une

somme de 1,5 M\$ sera consacrée à la structuration et à la croissance des grappes métropolitaines. Viendront en appui plusieurs réflexions ayant trait au positionnement international de la région métropolitaine de Montréal et au soutien à l'innovation.

Après s'être dotée d'orientations en matière de logement social et abordable, la Communauté progressera dans ses travaux visant à rendre efficients la planification et le financement des unités sur l'ensemble de son territoire, et ce, de façon concertée avec l'ensemble de ses partenaires. Il en est également ainsi pour les travaux entourant le financement des équipements, infrastructures, services et activités à caractère métropolitain.

Avec l'entrée en vigueur du *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles*, le 22 août dernier, nous aboutissions à la concrétisation d'un travail entamé dès 2002. Désormais, il nous faut atteindre nos objectifs. À cet effet, plusieurs actions de la Communauté viendront appuyer les municipalités dont la mise en place d'un tableau de bord, la réalisation d'une étude comparative sur les technologies d'élimination et le lancement d'une stratégie de communication. Les dossiers de l'assainissement des eaux usées et de l'assainissement de l'atmosphère devraient également déboucher sur des documents d'information ou de consultation afin de répondre aux exigences fixées par le législateur.

En 2006, la Communauté a été très active dans le dossier du financement du transport en commun métropolitain. L'importance de ce dossier pour la compétitivité de la région est, depuis longtemps, reconnue. L'année 2007 sera l'occasion de poursuivre nos réflexions mais, cette fois-ci, dans un cadre plus large touchant la totalité des modes de transport.

Tous les dossiers que nous venons de passer en revue sont le fruit d'un travail constant et assidu des élus, des comités techniques ainsi que des fonctionnaires des municipalités, des MRC et de la Communauté. Depuis le mois d'octobre 2006, la mise en ligne de notre nouveau site Internet permet de suivre avec une plus grande convivialité leur avancement. Je vous invite dès maintenant à le consulter.

En 2007, l'équipe de la Communauté poursuivra ses travaux avec le même enthousiasme afin de favoriser une meilleure planification, une coordination renforcée et un financement plus équitable de ses champs de compétences.

Massimo lezzoni

LES FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2007

Les prévisions budgétaires 2007 s'élèvent à 103 182 250 \$. Il s'agit d'une diminution de 15,1 M\$ comparativement au budget de l'exercice financier 2006. La contribution des municipalités sera de 62,7 M\$, soit une contribution identique à celle de 2006.

Une somme de 84,5 M\$ est réservée aux interventions de développement et au service de la dette pour le logement social. Plus de 82 % du budget de la Communauté est donc destiné aux municipalités et aux organismes intervenant en matière d'habitation, de développement économique, d'environnement ainsi que pour les équipements à caractère métropolitain.

Les variations du budget, qui seront absorbées par une augmentation de l'affectation du surplus, par une augmentation des revenus de placement et par une diminution des dépenses générales, sont détaillées ci-dessous.

LA VARIATION DE LA CONTRIBUTION DES MUNICIPALITÉS

Les variations entre le budget 2006 et le budget 2007 sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Variation de la contribution des municipalités entre le budget 2006 et le budget 2007	Impact sur la contribution des municipalités \$
Contribution au logement social	1 441 600
Logement social – quote-part supplémentaire pour le programme AccèsLogis	600 000
3. Autres variations	304 934
4. Diminution des dépenses générales	(471 534)
5. Augmentation de l'affectation de surplus	(1 650 000)
6. Augmentation des revenus de placement	(225 000)
IMPACT TOTAL	0

1. Contribution au logement social

Les remboursements pour l'ensemble des programmes auxquels la Communauté participe totaliseront 52,2 M\$ en 2007, soit 16,6 M\$ pour les programmes d'habitations à loyer modique et de supplément au loyer (HLM-PSL), 1,7 M\$ pour la Corporation d'Habitations Jeanne-Mance (CHJM) et 33,9 M\$ pour les programmes AccèsLogis et Logement abordable.

Ces remboursements seront financés par la quote-part de base (30,9 M\$), par la quote-part supplémentaire prévue lors de l'adoption du budget de l'année dernière (2,6 M\$), par une affectation du fonds du logement social provenant d'une partie de la réserve qui avait été constituée dans le budget 2006 (1 M\$) et par un emprunt (17,7 M\$).

Dépenses	M\$
Programme d'habitations à loyer modique – Programme de supplément au loyer	16,6
Corporation d'Habitations Jeanne-Mance	1,7
Programmes AccèsLogis et Logement abordable	33,9
TOTAL	52,2
Revenus	M\$
Quote-part de base pour les programmes	30,9
Quote-part supplémentaire pour le programme AccèsLogis (réserve)	2,6
Affectation provenant de la réserve prévue au budget 2006	1,0
Emprunt	17,7
TOTAL	52,2

Programmes d'habitations à loyer modique (HLM) et de supplément au loyer (PSL)

Les dernières estimations démontrent que les remboursements effectués aux offices municipaux d'habitations (OMH) en 2006 seront supérieurs d'environ 600 000 \$ comparativement au montant qui avait été initialement prévu au budget 2006. Cet ajustement est pris en compte dans le budget 2007. Par ailleurs, selon les informations obtenues de la Société d'habitation du Québec (SHQ), l'augmentation des remboursements pour l'année 2007 sera d'environ 5 %. Par conséquent, la Communauté prévoit une somme de 16,6 M\$ au cours de l'exercice financier 2007 pour assurer les remboursements aux OMH, soit une augmentation de 1,4 M\$ comparativement à 2006.

Corporation d'Habitations Jeanne-Mance

Pour sa part, la Corporation d'Habitations Jeanne-Mance prévoit la stabilisation de son déficit en 2007. La Communauté remboursera donc une somme de 1.7 M\$ à cet organisme, soit un montant équivalent à la somme versée en 2006.

Programmes AccèsLogis et Logement abordable – remboursements pour l'année 2007

Selon les estimations obtenues de la SHQ et des municipalités, les remboursements aux municipalités participant aux programmes Accès Logis et Logement abordable devraient, pour leur part, atteindre 33,9 M\$ en 2007.

Comme pour les années passées, ces remboursements seront assurés, en partie, par le maintien de la quote-part actuellement consentie par les municipalités, soit 12,6 M\$. Le recours au financement, pour une somme de 17,7 M\$, assurera une autre partie des remboursements. Ce financement est autorisé par le règlement d'emprunt no 2005-31, approuvé par le conseil le 16 juin 2005. Enfin, une partie des remboursements à effectuer en 2007 sera assurée par une somme de 3,6 M\$ qui provient en partie (1 M\$) de la réserve constituée lors du budget 2006 et en partie de la quote-part supplémentaire proposée cette année (2,6 M\$), tel qu'annoncé lors de l'adoption du budget 2006.

La réserve et les quotes-parts supplémentaires qui totalisent 7,2 M\$ ont pour objectif de réduire l'impact des nouvelles programmations annoncées par le gouvernement du Québec. C'est dans ce contexte que la réserve de 2 M\$ a été constituée en 2006 et qu'il est prévu d'y verser une quote-part supplémentaire de 2,6 M\$ en 2007 et de 2,6 M\$ en 2008.

Programmes AccèsLogis et Logement abordable – remboursements pour les années 2008 et suivantes

Le règlement d'emprunt adopté le 16 juin 2005 par la Communauté visait à assurer le remboursement de l'ensemble des unités à être construites dans le cadre des programmations alors connues, et ce, de façon à assurer une stabilité de la quote-part des municipalités.

Depuis l'adoption de ce règlement, le gouvernement du Québec a annoncé trois nouvelles programmations : le 23 juin 2005 (3 000 unités), le 6 mai 2006 (1 200 unités) et le 6 juillet 2006 (1 400 unités). Au total, 5 600 nouvelles unités ont ainsi été annoncées par le gouvernement pour l'ensemble du Québec. Selon la tendance antérieure, environ 3 000 unités seront construites sur le territoire de la Communauté.

Sur la base de l'expérience passée, la Communauté paie environ 10 % des unités d'une programmation durant l'année de son lancement. Environ 40 % des unités sont payées l'année suivante, puis 50 % lors de l'année subséquente.

Une simulation des remboursements sur la base de cette hypothèse indique que la Communauté dispose (en maintenant la quote-part de base annuelle de 12,6 M\$ et la quote-part supplémentaire de 7,2 M\$) des sommes nécessaires pour assurer le remboursement de l'ensemble des unités annoncées dans le cadre de ces nouvelles programmations.

Toutefois, si le gouvernement maintient le rythme d'une nouvelle programmation annuelle de 1 400 unités (pour le Québec) en 2007 et en 2008, la Communauté pourrait être confrontée à un manque à gagner d'environ 3 M\$ en 2008.

Rappelons que la quote-part de base consentie par les municipalités de la Communauté permet actuellement le remboursement de 760 unités annuellement pour l'ensemble de la région métropolitaine.

2. Autres variations

Les autres variations, qui totalisent un montant de 304 934 \$, comprennent l'augmentation résultant des coûts de système et l'augmentation du budget du conseil pour le support à l'organisation et à la logistique des commissions.

3. Diminution de certaines dépenses

Les dépenses générales diminuent de 471 534 \$. Ce montant représente des sommes mises en réserve lors du budget 2006.

LA VARIATION DES REVENUS

Le tableau ci-dessous présente les variations des sources de revenus de la Communauté.

Sources de financement	2006	2007	Variation
	\$	\$	\$
Quote-part des municipalités	62 693 350	62 693 350	0
2. Transferts conditionnels	14 750 000	15 050 000	300 000
3. Autres revenus	2 850 000	6 708 900	3 858 900
4. Financement à long terme	38 000 000	18 730 000	(19 270 000)
TOTAL	118 293 350	103 182 250	(11 727 866)

La contribution des municipalités pour l'année 2007 par le biais de la quote-part est maintenue au même niveau que 2006.

Les transferts conditionnels attendus augmentent de 300 000 \$. Cette augmentation résulte de l'*Entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier avec les municipalités* qui prévoit que le gouvernement du Québec versera à la Communauté une subvention annuelle de 13,3 M\$, durant les années 2007 à 2013 inclusivement, pour les équipements à caractère métropolitain identifiés à l'annexe V de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal.*

Compte tenu des consensus déjà acquis à cet égard, le budget fait l'hypothèse que les règles qui s'appliquent actuellement au partage du déficit des équipements à caractère métropolitain sont maintenues pour l'année 2007.

Les autres revenus augmentent de 3,9 M\$. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'affectation du surplus qui augmente de 1,65 M\$, par l'augmentation des revenus de placement qui croissent de 0,225 M\$, par l'affectation d'une somme de 1 M\$ pour les remboursements AccèsLogis (cette dernière somme provient de la réserve constituée lors du budget 2006) et par les revenus du projet d'orthophotos métropolitaines de 0,9 M\$.

Le financement à long terme des activités financières varie quant à lui de 19,3 M\$. Selon les dernières estimations, la Communauté devrait emprunter un montant de 18,7 M\$ en 2007 pour assurer les remboursements aux municipalités qui participent aux projets AccèsLogis et Logement abordable (ce montant inclut les frais d'émission des obligations et les frais d'intérêts temporaires).

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2007

En 2007, la Communauté continuera à travailler de concert avec ses partenaires municipaux et gouvernementaux afin de doter la région métropolitaine des outils de planification, de coordination et de financement nécessaires pour assurer son plein développement économique, social et environnemental. Cette continuité permettra à la Communauté de maintenir le cap de façon à rendre la région métropolitaine plus attractive, compétitive, solidaire et responsable.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le 17 février 2005, le tout premier *Plan de développement économique* s'adressant à l'ensemble de la région était adopté à la suite d'une vaste consultation publique. Intitulé *Cap sur le monde : pour une région métropolitaine de Montréal compétitive*, ce plan s'appuie sur l'exercice de planification stratégique entrepris par la Communauté et a permis d'identifier les forces et les faiblesses de la région métropolitaine de Montréal.

Découlant de ce plan de développement économique, une stratégie de développement visant les quinze grappes métropolitaines répertoriées sur son territoire a été mise en place par la Communauté. Il s'agit de grappes industrielles existantes, mais qui ne profitent pas de façon optimale des synergies d'affaires entre les divers acteurs du système productif. L'objectif poursuivi est d'activer ces grappes en leur fournissant les outils appropriés et des lieux de rencontres.

Le financement des grappes métropolitaines se veut quadripartite. Chaque partenaire impliqué, à savoir les gouvernements provincial et fédéral, la Communauté et le secteur privé fournit 25 % de l'enveloppe financière nécessaire. Une somme pouvant aller jusqu'à 1,5 M\$ par année par partenaire est prévue, soit un total de 18 M\$ sur trois ans. Cette somme sert au financement des grappes qui se seront dotées d'un secrétariat permanent et d'un plan d'action à long terme.

Quatre grappes métropolitaines ont, d'ores et déjà, répondu à l'appel de la Communauté. Il s'agit des grappes de l'aérospatiale, des sciences de la vie, des technologies de l'information et des communications et du cinéma. En 2007, la Communauté et ses partenaires continueront leurs travaux afin de susciter le regroupement d'autres grappes.

Au cours de la prochaine année, la Communauté, en collaboration avec ses partenaires gouvernementaux, travaillera également à l'élaboration et à la mise en place d'une stratégie métropolitaine d'innovation. Elle continuera à coordonner les études économiques visant à améliorer la compétitivité globale de la région, notamment celle visant le développement et la mise en place d'un tableau de bord basé sur des indicateurs de performance.

De plus, signalons que la Communauté a été sélectionnée pour participer au projet CLUNET de la Commission européenne. Ce projet est issu du programme de soutien à la recherche et à l'innovation « PRO INNO Initiative ». L'OCDE a également demandé à la Communauté de participer à une étude comparative des meilleures pratiques des grappes, projet dirigé par l'OCDE/Nutek. Pour les besoins de cette étude, la Communauté a retenu la grappe des sciences de la vie.

Par ailleurs, rappelons que la Communauté a reçu du législateur une compétence en matière de promotion internationale pour y favoriser l'essor et la diversification de l'économie métropolitaine. À cette fin, la Communauté peut notamment :

- susciter sur son territoire l'implantation d'entreprises et la venue de capitaux, et favoriser la réalisation de projets ayant un impact économique significatif;
- promouvoir sur les marchés extérieurs les biens et les services produits sur son territoire;
- établir des liens avec les organismes ayant pour mission la promotion de son territoire et, malgré la *Loi sur l'interdiction de subventions municipales* (L.R.Q., chapitre I-15), les soutenir financièrement;
- mettre sur pied des groupes de concertation sectoriels en vue d'établir les priorités d'intervention.

L'organisme Montréal International exerce actuellement cette compétence pour le compte de la Communauté. Encore cette année, la Communauté contribue au budget de Montréal International pour une somme de 3,2 M\$.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN

La Communauté métropolitaine de Montréal doit élaborer, adopter et maintenir en vigueur, sur l'ensemble de son territoire, un schéma métropolitain d'aménagement et de développement conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le schéma métropolitain d'aménagement et de développement s'adresse aux municipalités locales qui composent la Communauté et n'est pas directement opposable aux citoyens. Il constitue un guide, un ensemble de lignes directrices, devant être respecté par les municipalités dans l'élaboration de leurs outils de planification, afin que chaque municipalité participe à la réalisation des orientations et des objectifs métropolitains.

En février 2005, un Projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement a été adopté par le conseil de la Communauté. Ce projet a fait l'objet d'avis et de consultations publiques. Un rapport de consultation et un document d'orientations gouvernementales ont été déposés. La Communauté poursuivra, au cours de l'année 2007, la révision des orientations et des mesures à la suite des commentaires reçus.

De plus, à la demande des municipalités locales et des municipalités régionales de comté de son territoire, la Communauté a entamé des travaux devant conduire à la révision de certaines cartes de zones inondables. Elle compte également procéder à l'identification des milieux humides à protéger sur son territoire, ceux-ci constituant des écosystèmes nécessaires à la biodiversité de la faune et de la flore.

PLANIFICATION MÉTROPOLITAINE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Après avoir été soumis à la consultation publique, le *Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR)* a été adopté le 20 avril 2006 par le conseil de la Communauté. Jugé conforme par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ce plan est entré en vigueur le 22 août 2006.

La mise en œuvre des mesures prévues au PMGMR modifiera de façon importante les méthodes traditionnelles de valorisation et de recyclage. En 2007, la Communauté travaillera à leur concrétisation avec l'ensemble de ses partenaires municipaux et gouvernementaux. Différents travaux seront notamment entamés pour mettre en place une campagne régionale de sensibilisation et d'information publique, un tableau de bord, une veille technologique et un site Extranet.

PLAN MÉTROPOLITAIN D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin d'encadrer l'ensemble de ses interventions en matière d'environnement, la Communauté continuera, en 2007, sa réflexion sur l'élaboration d'un document d'orientations devant conduire à l'adoption d'un plan métropolitain d'environnement et de développement durable. Ce document d'orientations énoncera des objectifs et des priorités d'action ainsi qu'un certain nombre d'indicateurs. Les travaux d'élaboration du document d'orientations et du plan métropolitain donneront lieu à un vaste processus de consultation auprès de nos principaux partenaires.

Assainissement de l'atmosphère

La Communauté métropolitaine de Montréal a compétence en matière d'assainissement de l'atmosphère. Rappelons que, pour l'exercice de cette compétence, la Communauté recevait, jusqu'en 2004, une subvention annuelle de 1 759 400 \$ du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Cette subvention était versée en vertu d'une convention concernant l'assainissement de l'atmosphère intervenue entre le gouvernement du Québec et la Communauté urbaine de Montréal, le 23 février 1981, et à l'égard de laquelle la Communauté agit à titre de successeur des droits de la Communauté urbaine de Montréal.

En 2006, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a avisé la Communauté de son intention de réduire cette subvention.

Le 15 juin 2006, le conseil de la Communauté a adopté une résolution (CC06-021) dans laquelle il demande au ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de verser à la Communauté la subvention pour l'assainissement de l'atmosphère 1 759 400 \$ pour chacune des années 2005 et 2006. Le conseil a également demandé au ministre, dans cette résolution, de modifier la convention liant le ministère et la Communauté, à compter de 2007, pour assurer à la Communauté la totalité des sommes requises pour lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités dans le domaine de l'assainissement de l'atmosphère, compte tenu du fait que la Communauté exerce cette compétence à la place du gouvernement du Québec qui en assume les coûts pour l'ensemble du territoire québécois en dehors de l'agglomération de Montréal.

Le montant prévu au budget est établi sur la base de la convention en vigueur, mais la Communauté maintient ses revendications énoncées dans la résolution CC06-021.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

La Communauté a compétence pour planifier et contrôler l'application d'un règlement sur le contrôle des déversements d'eaux usées à l'échelle de son territoire.

Le comité exécutif de la Communauté autorisait, le 28 juin 2005, la transmission aux municipalités d'un avant-projet de règlement sur le contrôle des déversements d'eaux usées dans les ouvrages d'assainissement et les cours d'eau, et ce, pour recevoir leurs commentaires. Ce document a également été transmis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

En 2007, les travaux se poursuivront pour compléter et bonifier cet avant-projet de règlement de façon à procéder, le plus tôt possible, à un exercice de consultation publique.

MISE EN VALEUR DES ESPACES BLEUS ET VERTS

Le Programme de mise en valeur des espaces bleus (communément appelé Fonds bleu) a été mis en place pour favoriser la réalisation de projets riverains mettant en valeur les berges, les îles ainsi que les plans d'eau, et ce, dans le respect de l'environnement. Quant au Programme d'acquisition d'espaces verts à valeur écologique (communément appelé Fonds vert), il a été mis en place pour protéger et mettre en valeur les grands espaces boisés d'intérêt métropolitain.

Le Fonds bleu a généré des investissements de plus 30 M\$ depuis 2002. De cette somme, 4,5 M\$ proviennent du gouvernement du Québec, 9 M\$ de la Communauté et les montants restants des municipalités concernées. Quant au Fonds vert, il est doté d'une première enveloppe financière de 3 M\$.

En 2007, le service de l'environnement continuera à piloter ces deux fonds et travaillera, en collaboration avec le service de l'aménagement du territoire de la Communauté et les municipalités locales ou régionales concernées, à différentes études visant l'identification des zones inondables et des milieux humides.

LOGEMENT SOCIAL

Conformément à la loi sur la CMM, la Communauté rembourse aux offices municipaux d'habitation (OMH) et à la Corporation d'Habitations Jeanne-Mance, le déficit d'exploitation des 27 180 habitations à loyer modique (HLM) ainsi que la part du programme de Supplément au loyer à la charge des municipalités (près de 8 500 ménages bénéficiaires). Le budget 2007 prévoit une somme de 18.3 M\$ à ces fins.

La Communauté rembourse également aux municipalités de son territoire le montant de la contribution de base que cette dernière s'est engagée à verser à un organisme à but non lucratif, à une coopérative d'habitation ou à un OMH qui réalise un projet, conformément aux programmes AccèsLogis et Logement abordable Québec de la Société d'habitation du Québec. Le budget 2007 prévoit une somme de 33,9 M\$ pour ces remboursements.

De plus, dans la foulée de l'adoption des Orientations de la Communauté métropolitaine de Montréal en matière de logement social et abordable, plusieurs actions furent entreprises. Mentionnons, la mise sur pied de la Table SHQ-CMM qui s'est déjà réunie au printemps et la création de la Table Municipalités-CMM qui tiendra sa première rencontre en novembre 2006. Par ailleurs, l'Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation, Culture et Société a réalisé une étude pour le compte de la Communauté au sujet de la répartition spatiale de l'offre et de la demande de logements sociaux et abordables sur son territoire. Les travaux relatifs à une seconde étude sur les coûts de réalisation des projets AccèsLogis et Logement abordable Québec sont maintenant amorcés. Enfin, un projet de plan de développement du logement social et abordable permettra d'établir, dans une démarche de planification faisant une large place à la concertation, les intentions de la Communauté en matière d'investissements à consentir pour les années 2008-2013 afin d'assurer la pérennité du parc HLM et la construction de logements abordables.

ÉQUIPEMENTS À CARACTÈRE MÉTROPOLITAIN

Le budget de la Communauté prévoit, pour l'année 2007, une somme de 25,5 M\$ pour assurer le financement du déficit d'exploitation des équipements scientifiques métropolitains (Planétarium, Jardin botanique, Insectarium, Biodôme et Cosmodôme).

Il est à noter que la subvention gouvernementale pour les équipements à caractère métropolitain a été renouvelée pour les sept prochaines années, soit pour la période 2007 à 2013, par la signature de l'entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier entre le gouvernement du Québec et les municipalités. Cette entente prévoit un montant de 13,3 M\$ par année pour l'aide aux équipements à caractère métropolitain désignés sur le territoire de la Communauté. Compte tenu des consensus déjà acquis à cet égard, le budget fait l'hypothèse que le conseil de la Communauté reconduit les règles qui s'appliquent actuellement au partage du déficit des équipements à caractère métropolitain pour l'année 2007.

Outre la subvention du gouvernement du Québec, les équipements à caractère métropolitain sont financés par une contribution des municipalités plafonnée à 12.2 M\$.

Selon la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, la Communauté peut, par un règlement, acquérir ou construire des équipements ou des infrastructures qui ont un caractère métropolitain et soutenir financièrement des évènements. Elle peut également désigner comme ayant un caractère métropolitain un équipement qui appartient à une municipalité locale ou à un mandataire de cette municipalité dont le territoire est compris dans le sien et établir, à l'égard de cet équipement, les règles applicables à sa gestion, au financement des dépenses et au partage des revenus produits.

C'est dans ce contexte que des travaux sont en cours afin d'établir des orientations devant conduire à l'élaboration d'une politique sur l'identification et le financement des équipements, infrastructures et activités à caractère métropolitain au cours de l'année 2007.

GÉOMATIQUE

En 2006, la Communauté a poursuivi l'intégration des diverses sources de données géographiques en provenance de ses partenaires dans son système d'information géographique métropolitain d'aménagement (SIGMA). Les municipalités seront consultées en 2007 pour connaître leurs besoins et définir les fonctionnalités requises pour éventuellement leur rendre disponible certains services ou certaines données du système SIGMA par Internet.

De plus, en 2006, la Communauté a réalisé la cartographie détaillée des risques d'inondation pour les rives de la rivière des Mille-Îles. Cette nouvelle cartographie était rendue nécessaire, à la suite de la publication de nouvelles cotes de risques d'inondation par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP). Ces 42 cartes (échelle 1 : 2 000) ont été réalisées en partenariat avec le MDDEP et les quatre MRC riveraines, qui pourront les intégrer à leur schéma d'aménagement.

À la suite du succès du projet d'orthophotographies, réalisé en 2005, et comme prévu dès la planification initiale, la Communauté prévoit réaliser une couverture orthophotographique au printemps 2007, en partenariat avec ses municipalités et de nombreux autres partenaires externes. La planification du projet est déjà commencée et les partenaires devraient être en mesure de bénéficier du produit à l'automne 2007.

La Communauté a également finalisé, en 2006, la signature d'un partenariat avec la firme privée Aux Quatre Points Cardinaux inc. pour la commercialisation des divers cartes, plans et orthophotographies.

OUTIL DE COMMUNICATION ÎNTERNET

En 2006, la Communauté a amélioré la technologie utilisée pour la mise en ligne de son site Internet en intégrant un outil de gestion de contenu moderne et efficace. Le graphisme et le contenu ont aussi été améliorés.

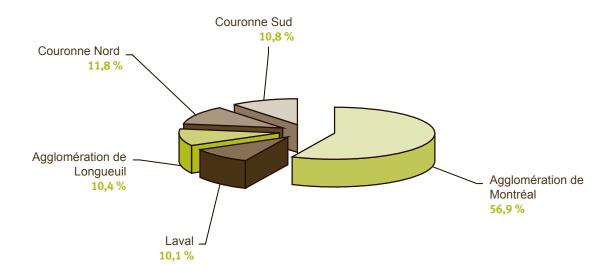
L'outil de gestion de contenu utilisé étant une technologie ouverte (open source) et intégrant des concepts de bases de données et de workflow, le site présentement en ligne pourra continuer d'évoluer en 2007, permettant une gestion plus rigoureuse et plus efficace du contenu tout en permettant l'ajout de nouvelles fonctionnalités.

En 2007, le site s'enrichira de nouvelles sections réservées à des groupes particuliers (Extranet), en environnement et dans le domaine du développement économique. De nouvelles sections plus dynamiques seront également ajoutées pour la présentation des divers tableaux de bord et la présentation des informations sur les grappes.

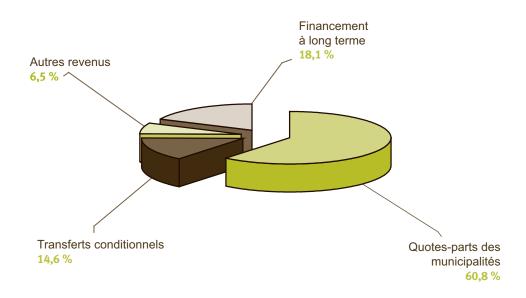
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007

Dépenses	Budget 2006 \$ (a)	Budget 2007 \$ (b)	Variation \$
	(a)	(b)	(b-a)
Dépenses des services	4 0 4 4 0 0 0	4 400 000	00 700
Conseil et Comité exécutif	1 011 300	1 102 000	90 700
Direction générale	993 300	1 012 375	19 075
Développement économique métropolitain Environnement	2 573 100 1 607 200	2 599 500 1 644 862	26 400 37 662
Aménagement du territoire métropolitain	1 404 600	1 428 900	24 300
Politiques et interventions de développement	961 950	994 589	32 639
Secrétariat	530 600	549 600	19 000
Finances	1 576 600	2 615 658	1 039 058
Dépenses générales	2 680 800	2 209 266	(471 534)
Frais de financement	3 357 700	2 217 700	(1 140 000)
Train do interior.	0 00. 100	2200	(1.10.000)
Interventions de développement			
Assainissement de l'air	1 682 800	1 682 800	0
Logement social (HLM-PSL)	16 858 400	18 300 000	1 441 600
Logement social (AccèsLogis-Logement abordable)	50 430 000	33 900 000	(16 530 000)
Équipements métropolitains	25 200 000	25 500 000	300 000
Promotion, prospection et concertation	5 000 000	5 000 000	0
Fonds de développement métropolitain	100 000	100 000	0
Total des dépenses de fonctionnement	115 968 350	100 857 250	(15 111 100)
Autres activités financières			
Remboursement de la dette à long terme			
Remboursement de capital	2 325 000	2 325 000	0
Dépenses totales	118 293 350	103 182 250	(15 111 100)
Revenus	Budget 2006 \$ (a)	Budget 2007 \$ (b)	Variation \$ (b-a)
Quotes-parts des municipalités	62 693 350	62 693 350	0
Transferts conditionnels			
Équipements métropolitains	13 000 000	13 300 000	300 000
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	1 750 000	1 750 000	0
	14 750 000	15 050 000	300 000
Autres revenus			
Revenus de placement	750 000	975 000	225 000
Affectation du surplus	2 100 000	3 750 000	1 650 000
Affectation - Fonds du logement social (réserve 2006)	0	1 000 000	1 000 000
Services rendus (orthophotos et CLUNET)	0	983 900	983 900
	2 850 000	6 708 900	3 858 900
Total des revenus	80 293 350	84 452 250	4 158 900
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières	(38 000 000)	(18 730 000)	19 270 000
Financement à long terme des activités financières	38 000 000	18 730 000	(19 270 000)
Surplus (déficit) de l'exercice	0	0	0

QUOTES-PARTS PROVISOIRES POUR L'EXERCICE 2007



Sources de financement pour l'exercice 2007



Selon le Règlement sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (2001-01) et en vertu de l'article 177 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, les dépenses, à l'exception de celles relatives à un service faisant l'objet d'un tarif particulier ou de celles autrement régies, sont réparties entre les municipalités en proportion de leur potentiel fiscal respectif.

Pour l'exercice budgétaire 2007, la quote-part de la Communauté se divise en cinq répartitions :

RÉPARTITION 1

• Répartition des dépenses générales de la Communauté calculée en fonction du potentiel fiscal respectif de chacune des municipalités, comme prévu à l'article 177 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal.

RÉPARTITION 2 (Équipements Montréal) **ET 3** (Équipement Laval)

- Répartition relative aux équipements métropolitains prévus à l'article 156 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal.
- Selon le règlement de la Communauté (2001-01), la municipalité hôte d'un équipement métropolitain assume 50 % du déficit de cet équipement, déduction faite de toutes les subventions de fonctionnement reçues du gouvernement du Québec par la Communauté.
- Le solde du déficit est réparti aux autres municipalités de la Communauté en fonction de leur potentiel fiscal respectif, soustraction faite du potentiel fiscal de la municipalité hôte.
- Cette contribution est plafonnée à 12,2 M\$.

RÉPARTITION 4 (Fonds de développement métropolitain)

- Répartition selon le *Règlement sur le* programme de partage de la croissance de l'assiette foncière de la Communauté (2004-24). Elle se divise en deux sections :
 - 50 % des contributions sont fonction de la richesse foncière uniformisée:
 - 50 % des contributions sont fonction de la croissance de la RFU.

RÉPARTITION 5

• Répartition relative aux cotisations corporatives calculée sur la base de la population des municipalités de la Communauté.

Le trésorier de la Communauté établit les quotesparts des municipalités dans les 15 jours suivant l'adoption du budget. La quote-part est payable en deux versements, soit le 15 mars et le 15 juillet. Si tous les renseignements permettant d'établir les quotes-parts définitives ne sont pas disponibles lors du dépôt du budget, des quotes-parts provisoires, basées sur les données les plus récentes, sont calculées.

Secteurs de la CMM	Richesse foncière uniformisée 2006		2006 résiden		Assiette de taxation résidentielle ajust 2006		Potentiel fis 2006	cal	Population 2006 (décret 1248-2005)		
	\$	%	\$	%	\$	%	Nbre	%			
Agglomération de Montréal	169 356 914 385	59,24	20 805 087 948	71,10	190162 002 333	60,34	1 876 932	53,26			
Laval	27 232 654 316	9,53	2 354 276 264	8,05	29 586 930 580	9,39	364 756	10,35			
Agglomération de Longueuil	27 879 060 674	9,75	2 226 872 267	7,61	30 105 932 941	9,55	384 504	10,91			
Couronne Nord	31 966 204 648	11,18	2 198 201 414	7,51	34 164 406 062	10,84	481 111	13,65			
Couronne Sud	29 449 825 247	10,30	1 679 219 235	5,74	31 129 044 482	9,88	416 621	11,82			
Total	285 884 659 270	100,00	29 263 657 128	100,00	315 148 316 398	100,00	3 523 924	100,0			

Secteurs de la CMM	Répartition 1		Répartiti	on 2	Réparti	tion 3	Répartit	ion 4a	Répartit	ion 4b	Cotisa corpora	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Agglomération de Montréal	30 357 325	60,34	4 870 489	41,67	341 619	66,59	29 620	59,23	30 117	60,23	44 368	53,26
Laval	4 723 236	9,38	1 613 614	13,80	0	0,00	4 763	9,52	4 864	9,72	8 622	10,35
Agglomération de Longueuil	4 806 089	9,55	1 641 919	14,04	54 084	10,54	4 876	9,75	4 300	8,60	9 089	10,91
Couronne Nord	5 453 981	10,84	1 863 260	15,94	61 375	11,96	5 591	11,18	5 587	11,17	11 373	13,65
Couronne Sud	4 969 418	9,87	1 697 718	14,52	55 922	10,90	5 151	10,30	5 131	10,26	9 848	11,82
Total	50 310 050	100,00	11 687 000	100,00	513 000	100,00	50 000	100,00	50 000	100,00	83 300	100,00

Secteurs de la CMM	Quotes-parts provisoires 2007		The second secon		Écart	
	\$ %		\$	%	\$	%
Agglomération de Montréal	35 673 538	56,90	35 666 418	56,89	7 120	0,01
Laval	6 355 100	10,13	6 359 089	10,14	-3 990	-0,01
Agglomération de Longueuil	6 520 358	10,40	6 521 355	10,40	-997	0,00
Couronne Nord	7 401 167	11,80	7 402 279	11,80	-1 112	0,00
Couronne Sud	6 743 187	10,75	6 744 210	10,75	-1 022	0,00
Total	62 693 350	100,00	62 693 350	100,00	0	0,00

QUOTES-PARTS PROVISOIRES POUR L'EXERCICE 2007

Municipalités	Quotes-part	s provisoires 007	Quotes-parts 200		Écart		
	\$	%	\$	%	\$	%	
Agglomération de Montréal	35 673 538	56,90	35 666 418	56,89	7 120	0,01	
Baie-D'Urfé	202 601	0,32	202 636	0,32	-34	0,00	
Beaconsfield	515 109	0,82	515 192	0,82	-83	0,00	
Côte-Saint-Luc	705 985	1,12	706 097	1,12	-112	0,00	
Dollard-Des Ormeaux	920 793	1,46	920 935	1,46	-142	0,00	
Dorval	984 507	1,57	984 675	1,57	-168	0,00	
Hampstead	277 775	0,44	277 821	0,44	-46	0,00	
Kirkland	636 183	1,01	636 287	1,01	-104	0,00	
L'Île-Dorval	1 617	0,00	1 617	0,00	-0	0,00	
Montréal	27 630 627	44,07	27 622 177	44,05	8 450	0,01	
Montréal-Est	285 311	0,45	285 360	0,45	-49	0,00	
Montréal-Ouest	141 240	0,22	141 262	0,22	-23	0,00	
Mont-Royal	929 576	1,48	929 734	1,48	-157	0,00	
Pointe-Claire	1 065 670	1,69	1 065 846	1,70	-177	0,00	
Sainte-Anne-de-Bellevue	143 453	0,22	143 476	0,22	-23	0,00	
Senneville	68 861	0,10	68 873	0,10	-12	0,00	
Westmount	1 164 230	1,85	1 164 429	1,85	-199	0,00	
Laval	6 355 100	10,13	6 359 089	10,14	-3 990	-0,01	
Agglomération de Longueuil	6 520 358	10,40	6 521 354	10,40	-996	0,00	
Boucherville	1 010 158	1,61	1 010 321	1,61	-164	0,00	
Brossard	1 261 725	2,01	1 261 920	2,01	-195	0,00	
Longueuil	3 128 063	4,99	3 128 521	4,99	-458	0,00	
Saint-Bruno-de-Montarville	621 306	0,99	621 407	0,99	-100	0,00	
Saint-Lambert	499 106	0,80	499 186	0,80	-80	0,00	

QUOTES-PARTS PROVISOIRES POUR L'EXERCICE 2007 (SUITE)

Municipalités	Quotes-part	s provisoires 007		rts définitives 006	É	cart
	\$	%	\$	%	\$	%
Couronne Nord	7 401 167	11,80	7 402 279	11,80	-1 112	0,00
Blainville	769 120	1,22	769 239	1,22	-119	0,00
Boisbriand	425 205	0,67	425 269	0,67	-64	0,00
Bois-des-Filion	115 191	0,18	115 208	0,18	-17	0,00
Charlemagne	60 875	0,09	60 884	0,09	-8	0,00
Deux-Montagnes	206 235	0,32	206 264	0,32	-29	0,00
L'Assomption	225 829	0,36	225 862	0,36	-33	0,00
Lorraine	186 876	0,29	186 905	0,29	-29	0,00
Mascouche	420 459	0,67	420 520	0,67	-61	0,00
Mirabel	667 484	1,06	667 590	1,06	-105	0,00
Oka	76 590	0,12	76 601	0,12	-12	0,00
Pointe-Calumet	59 692	0,09	59 700	0,09	-8	0,00
Repentigny	1 089 791	1,73	1 089 953	1,73	-162	0,00
Rosemère	346 732	0,55	346 788	0,55	-56	0,00
Sainte-Anne-des-Plaines	195 298	0,31	195 327	0,31	-29	0,00
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	133 559	0,21	133 579	0,21	-19	0,00
Sainte-Thérèse	380 872	0,60	380 929	0,60	-57	0,00
Saint-Eustache	616 763	0,98	616 855	0,98	-92	0,00
Saint-Joseph-du-Lac	79 746	0,12	79 758	0,12	-12	0,00
Saint-Sulpice	46 655	0,07	46 662	0,07	-7	0,00
Terrebonne	1 298 194	2.07	1 298 387	2.07	-193	0.00

Municipalités		s provisoires 007		ts définitives 006	É	cart
·	\$	%	\$	%	\$	%
Couronne Sud	6 743 187	10,75	6 744 210	10,75	-1 022	0,00
Beauharnois	140 899	0,22	140 919	0,22	-20	0,00
Beloeil	293 597	0,46	293 641	0,46	-44	0,00
Calixa-Lavallée	10 209	0,01	10 211	0,01	-2	0,00
Candiac	314 095	0,50	314 145	0,50	-50	0,00
Carignan	131 232	0,20	131 253	0,20	-21	0,00
Chambly	303 261	0,48	303 306	0,48	-45	0,00
Châteauguay	566 149	0,90	566 231	0,90	-82	0,00
Contrecoeur	126 950	0,20	126 970	0,20	-20	0,00
Delson	123 434	0,19	123 453	0,19	-19	0,00
Hudson	167 759	0,26	167 787	0,26	-28	0,00
L'Île-Cadieux	8 300	0,01	8 302	0,01	-1	0,00
L'Île-Perrot	135 030	0,21	135 049	0,21	-20	0,00
La Prairie	312 228	0,49	312 275	0,49	-47	0,00
Léry	41 930	0,06	41 936	0,06	-6	0,00
Les Cèdres	86 250	0,13	86 263	0,13	-13	0,00
McMasterville	61 723	0,09	61 732	0,09	-9	0,00
Mercier	141 621	0,22	141 641	0,22	-21	0,00
Mont-Saint-Hilaire	291 689	0,46	291 735	0,46	-45	0,00
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	163 188	0,26	163 213	0,26	-25	0,00
Otterburn Park	108 114	0,17	108 130	0,17	-16	0,00
Pincourt	152 522	0,24	152 545	0,24	-23	0,00
Pointe-des-Cascades	12 564	0,02	12 565	0,02	-2	0,00
Richelieu	69 667	0,11	69 677	0,11	-10	0,00
Saint-Amable	93 529	0,14	93 542	0,14	-13	0,00
Saint-Basile-le-Grand	217 950	0,34	217 983	0,34	-33	0,00
Saint-Constant	327 490	0,52	327 538	0,52	-48	0,00
Sainte-Catherine	217 887	0,34	217 919	0,34	-32	0,00
Sainte-Julie	462 124	0,73	462 194	0,73	-70	0,00
Saint-Isidore	44 490	0,07	44 497	0,07	-7	0,00
Saint-Jean-Baptiste	50 244	0,08	50 251	0,08	-8	0,00
Saint-Lazare	328 974	0,52	329 026	0,52	-52	0,00
Saint-Mathias-sur-Richelieu	68 280	0,10	68 290	0,10	-10	0,00
Saint-Mathieu	27 145	0,04	27 149	0,04	-4	0,00
Saint-Mathieu-de-Beloeil	58 094	0,09	58 103	0,09	-9	0,00
Saint-Philippe	78 020	0,12	78 032	0,12	-12	0,00
Terrasse-Vaudreuil	26 816	0,04	26 820	0,04	-4	0,00
Varennes	420 656	0,67	420 722	0,67	-66	0,00
Vaudreuil-Dorion	450 446	0,71	450 516	0,71	-70	0,00
Vaudreuil-sur-le-Lac	27 280	0,04	27 285	0,04	-4	0,00
Verchères	81 351	0,12	81 363	0,12	-12	0,00
						,
Total CMM	62 693 350	100,00	62 693 350	100,00	0	0,00

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES POUR L'EXERCICE 2007

Municipalités	Répartiti	on 1	Répartiti	on 2	Réparti	tion 3	Réparti	tion 4a	Réparti	tion 4b	Cotisa	ations ratives
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Agglomération de Montréal	30 357 325	60,34	4 870 489	41,67	341 619	66,59	29 620	59,23	30 117	60,23	44 368	53,26
Baie-D'Urfé	149 477	0,29	51 066	0,43	1 682	0,32	143	0,28	139	0,27	94	0,11
Beaconsfield	379 785	0,75	129 747	1,11	4 274	0,83	413	0,82	413	0,82	477	0,57
Côte-Saint-Luc	520 459	1,03	177 806	1,52	5 857	1,14	560	1,11	553	1,10	750	0,90
Dollard-Des Ormeaux	678 634	1,34	231 844	1,98	7 637	1,48	713	1,42	765	1,52	1 199	1,43
Dorval	726 477	1,44	248 189	2,12	8 175	1,59	624	1,24	609	1,21	433	0,51
Hampstead	204 843	0,40	69 981	0,59	2 305	0,44	224	0,44	250	0,50	171	0,20
Kirkland	469 175	0,93	160 286	1,37	5 280	1,02	466	0,93	463	0,92	514	0,61
L'Île-Dorval	1 193	0,00	408	0,00	13	0,00	1	0,00	1	0,00	0	0,00
Montréal	24 425 166	48,54	2 843 868	24,33	274 863	53,57	23 720	47,44	24 301	48,60	38 709	46,46
Montréal-Est	210 562	0,41	71 935	0,61	2 370	0,46	168	0,33	186	0,37	90	0,10
Montréal-Ouest	104 132	0,20	35 575	0,30	1 172	0,22	112	0,22	122	0,24	126	0,15
Mont-Royal	685 808	1,36	234 295	2,00	7 718	1,50	682	1,36	615	1,23	459	0,55
Pointe-Claire	786 108	1,56	268 561	2,29	8 846	1,72	731	1,46	700	1,40	723	0,86
Sainte-Anne-de-Bellevue	105 794	0,21	36 143	0,30	1 191	0,23	106	0,21	93	0,18	126	0,15
Senneville	50 806	0,10	17 357	0,14	572	0,11	52	0,10	50	0,10	24	0,02
Westmount	858 904	1,70	293 430	2,51	9 665	1,88	903	1,80	854	1,70	473	0,56
Laval	4 723 236	9,38	1 613 614	13,80	0	0,00	4 763	9,52	4 864	9,72	8 622	10,35
Agglomération de Longueuil	4 806 089	9,55	1 641 919	14,05	54 084	10,54	4 876	9,75	4 300	8,60	9 089	10,91
Boucherville	745 001	1,48	254 517	2,18	8 384	1,63	723	1,45	631	1,26	901	1,08
Brossard	930 018	1,85	317 725	2,72	10 466	2,04	949	1,90	923	1,85	1 645	1,97
Longueuil	2 304 897	4,58	787 429	6,74	25 938	5,06	2 359	4,72	1 989	3,98	5 453	6,55
Saint-Bruno-de-Montarville	458 199	0,91	156 536	1,34	5 156	1,01	452	0,90	386	0,77	577	0,69
Saint-Lambert	367 975	0,73	125 712	1,08	4 141	0,81	394	0,79	372	0,74	513	0,62

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES POUR L'EXERCICE 2007 (SUITE)

Municipalités	Répartiti	on 1	Répartiti	on 2	Réparti	tion 2	Répart	ition 3	Réparti	tion 4a	Cotisa	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Couronne Nord	5 453 981	10,84	1 863 260	15,94	61 375	11,96	5 591	11,18	5 587	11,17	11 373	13,65
Blainville	566 817	1,12	193 643	1,65	6 379	1,24	590	1,17	678	1,35	1 014	1,21
Boisbriand	313 387	0,62	107 063	0,91	3 527	0,68	314	0,62	267	0,53	647	0,77
Bois-des-Filion	84 867	0,16	28 993	0,24	955	0,18	87	0,17	95	0,19	194	0,23
Charlemagne	44 823	0,08	15 313	0,13	504	0,09	47	0,09	50	0,09	137	0,16
Deux-Montagnes	151 893	0,30	51 892	0,44	1 709	0,33	164	0,32	159	0,31	419	0,50
L'Assomption	166 380	0,33	56 841	0,48	1 872	0,36	172	0,34	176	0,35	388	0,46
Lorraine	137 748	0,27	47 059	0,40	1 550	0,30	150	0,29	134	0,26	235	0,28
Mascouche	309 752	0,61	105 821	0,90	3 486	0,67	320	0,64	322	0,64	757	0,90
Mirabel	492 106	0,97	168 120	1,43	5 538	1,07	479	0,95	489	0,97	752	0,90
Oka	56 442	0,11	19 282	0,16	635	0,12	59	0,11	60	0,11	111	0,13
Pointe-Calumet	43 944	0,08	15 013	0,12	495	0,09	47	0,09	51	0,10	143	0,17
Repentigny	803 023	1,59	274 339	2,34	9 037	1,76	830	1,66	787	1,57	1 776	2,13
Rosemère	255 689	0,50	87 352	0,74	2 877	0,56	255	0,51	218	0,43	341	0,40
Sainte-Anne-des-Plaines	143 903	0,28	49 162	0,42	1 619	0,31	142	0,28	150	0,30	320	0,38
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	98 376	0,19	33 609	0,28	1 107	0,21	104	0,20	125	0,24	239	0,28
Sainte-Thérèse	280 677	0,55	95 889	0,82	3 159	0,61	288	0,57	264	0,52	597	0,71
Saint-Eustache	454 495	0,90	155 270	1,32	5 115	0,99	458	0,91	430	0,85	995	1,19
Saint-Joseph-du-Lac	58 759	0,11	20 074	0,17	661	0,12	62	0,12	65	0,12	125	0,14
Saint-Sulpice	34 375	0,06	11 744	0,10	387	0,07	36	0,07	33	0,06	80	0,09
Terrebonne	956 526	1,90	326 781	2,79	10 764	2,09	985	1,97	1 034	2,06	2 104	2,52

Répartition 4a

%

10,30

0,21

0.44

0,01

0,48

0,20

0.45

0.85

0.17

0,17

\$

5 151

106

222

241

104

230

429

85

88

8

Répartition 4b

5 131

93

211

299

119

224

427

78

87

6

%

10,26

0.18

0.42

0,01

0,59

0,23

0 44

0.85

0.15

0,17

Répartition 3

\$

55 922

1 168

2 435

2 605

1 088

2 515

4 694

1 054

1 024

85

%

10,90

0,22

0.47

0,01

0,50

0,21

0.49

0.91

0.20

0,19

Répartition 1

\$

4 969 418

103 793

216 358

231 517

96 722

223 449

417 095

93 619

90 981

50 310 050

100,00

11 687 000

100,00

7 527

%

9,87

0,20

0.43

0,01

0,46

0,19

0.44

0.82

0.18

0,18

Municipalités

Couronne Sud

Calixa-Lavallée

Beauharnois

Beloeil

Candiac

Carignan

Chambly

Delson Hudson

Châteauguay

Contrecoeur

L'Île-Cadieux

L'Île-Perrot

La Prairie

Les Cèdres

McMasterville

Mont-Saint-Hilaire

Otterburn Park

Pointe-des-Cascades

Saint-Basile-le-Grand

Pincourt

Richelieu

Saint-Amable

Saint-Constant

Sainte-Julie

Saint-Isidore

Saint-Lazare

Saint-Mathieu

Saint-Philippe

Terrasse-Vaudreuil

Vaudreuil-Dorion

Verchères

Total CMM

Vaudreuil-sur-le-Lac

Sainte-Catherine

Saint-Jean-Baptiste

Saint-Mathieu-de-Beloeil

Notre-Dame-de-l'Île-Perrot

Lérv

Répartition 2

1 697 718

35 459

73 915

2 571

79 094

33 044

76 337

142 493

31 983

31 082

%

14,52

0,30

0.63

0,02

0,67

0,28

0.65

1.21

0.27

0,26

Cotisations

corporatives

11,82

0,33

0.54

0,01

0,40

0,18

0,60

1,21

0.15

0,20

\$

9 848

281

456

12

339

155

507

1 010

130

172

513 000

100,00

50 000

100,00

50 000

100,00

83 300

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES PAR OBJET POUR L'EXERCICE 2007

			Administ	ration de la Com	nmunauté		
Municipalités	Conseil et comité exécutif	Administration générale	Développement économique	Aménagement du territoire	Environnement	Politiques et interventions de développement	Service de la dette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Agglomération de Montréal	443 016	2 490 365	1 045 026	574 433	661 252	399 835	2 133 820
Baie-D'Urfé	2 181	12 262	5 146	2 828	3 256	1 969	10 507
Beaconsfield	5 542	31 156	13 074	7 186	8 273	5 002	26 695
Côte-Saint-Luc	7 595	42 696	17 916	9 848	11 337	6 855	36 583
Dollard-Des Ormeaux	9 904	55 672	23 361	12 841	14 782	8 938	47 701
Dorval	10 602	59 597	25 008	13 747	15 824	9 568	51 064
Hampstead	2 989	16 804	7 052	3 876	4 462	2 698	14 398
Kirkland	6 847	38 489	16 151	8 878	10 220	6 179	32 978
L'Île-Dorval	17	98	41	23	26	16	84
Montréal	356 445	2 003 720	840 817	462 182	532 036	321 703	1 716 848
Montréal-Est	3 073	17 274	7 248	3 984	4 587	2 773	14 800
Montréal-Ouest	1 520	8 542	3 585	1 970	2 268	1 372	7 319
Mont-Royal	10 008	56 260	23 608	12 977	14 938	9 033	48 206
Pointe-Claire	11 472	64 488	27 061	14 875	17 123	10 354	55 256
Sainte-Anne-de-Bellevue	1 544	8 679	3 642	2 002	2 304	1 393	7 436
Senneville	741	4 168	1 749	961	1 107	669	3 571
Westmount	12 534	70 460	29 567	16 253	18 709	11 313	60 373
Laval	68 928	387 471	162 594	89 375	102 883	62 210	331 997
Agglomération de Longueuil	70 137	394 268	165 446	90 943	104 688	63 301	337 821
Boucherville	10 872	61 116	25 646	14 097	16 228	9 812	52 366
Brossard	13 572	76 294	32 015	17 598	20 258	12 249	65 371
Longueuil	33 636	189 082	79 344	43 614	50 206	30 358	162 012
Saint-Bruno-de-Montarville	6 687	37 588	15 773	8 670	9 981	6 035	32 207
Saint-Lambert	5 370	30 187	12 667	6 963	8 015	4 847	25 865

			Administ	ration de la Com	nmunauté		
Municipalités	Conseil et comité exécutif	Administration générale	Développement économique	Aménagement du territoire	Environnement	Politiques et interventions de développement	Service de la dette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Couronne Nord	79 592	447 418	187 749	103 202	118 800	71 834	383 361
Blainville	8 272	46 499	19 512	10 726	12 347	7 466	39 842
Boisbriand	4 573	25 709	10 788	5 930	6 826	4 128	22 028
Bois-des-Filion	1 238	6 962	2 921	1 606	1 849	1 118	5 965
Charlemagne	654	3 677	1 543	848	976	590	3 151
Deux-Montagnes	2 217	12 461	5 229	2 874	3 309	2 001	10 677
L'Assomption	2 428	13 649	5 727	3 148	3 624	2 191	11 695
Lorraine	2 010	11 300	4 742	2 607	3 000	1 814	9 682
Mascouche	4 520	25 410	10 663	5 861	6 747	4 080	21 772
Mirabel	7 181	40 370	16 940	9 312	10 719	6 482	34 590
Oka	824	4 630	1 943	1 068	1 229	743	3 967
Pointe-Calumet	641	3 605	1 513	832	957	579	3 089
Repentigny	11 719	65 876	27 643	15 195	17 492	10 577	56 445
Rosemère	3 731	20 975	8 802	4 838	5 569	3 368	17 972
Sainte-Anne-des-Plaines	2 100	11 805	4 954	2 723	3 135	1 895	10 115
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	1 436	8 070	3 387	1 862	2 143	1 296	6 915
Sainte-Thérèse	4 096	23 025	9 662	5 311	6 114	3 697	19 729
Saint-Eustache	6 633	37 285	15 646	8 600	9 900	5 986	31 947
Saint-Joseph-du-Lac	857	4 820	2 023	1 112	1 280	774	4 130
Saint-Sulpice	502	2 820	1 183	650	749	453	2 416
Terrebonne	13 959	78 469	32 928	18 100	20 835	12 598	67 234

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES PAR OBJET POUR L'EXERCICE 2007 (SUITE)

Conseil

Municipalités	et comité exécutif	Administration générale	Développement économique	du territoire		Politiques et interventions de développement	Service de la dette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Couronne Sud	72 521	407 667	171 068	94 033	108 245	65 452	349 301
Beauharnois	1 515	8 515	3 573	1 964	2 261	1 367	7 296
Beloeil	3 157	17 749	7 448	4 094	4 713	2 850	15 208
Calixa-Lavallée	110	617	259	142	164	99	529
Candiac	3 379	18 992	7 970	4 381	5 043	3 049	16 273
Carignan	1 412	7 935	3 330	1 830	2 107	1 274	6 799
Chambly	3 261	18 331	7 692	4 228	4 867	2 943	15 706
Châteauguay	6 087	34 216	14 358	7 892	9 085	5 494	29 318
Contrecoeur	1 366	7 680	3 223	1 771	2 039	1 233	6 581
Delson	1 328	7 464	3 132	1 722	1 982	1 198	6 395
Hudson	1 806	10 151	4 259	2 341	2 695	1 630	8 697
L'Île-Cadieux	89	502	211	116	133	81	430
L'Île-Perrot	1 452	8 161	3 425	1 882	2 167	1 310	6 993
La Prairie	3 357	18 873	7 920	4 353	5 011	3 030	16 171
Léry	451	2 535	1 064	585	673	407	2 172
Les Cèdres	928	5 214	2 188	1 203	1 385	837	4 468
McMasterville	663	3 730	1 565	860	990	599	3 196
Mercier	1 523	8 560	3 592	1 974	2 273	1 374	7 335
Mont-Saint-Hilaire	3 138	17 639	7 402	4 069	4 683	2 832	15 113
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	1 755	9 866	4 140	2 276	2 620	1 584	8 454
Otterburn Park	1 162	6 533	2 742	1 507	1 735	1 049	5 598
Pincourt	1 640	9 218	3 868	2 126	2 448	1 480	7 898
Pointe-des-Cascades	135	759	319	175	202	122	651
Richelieu	749	4 211	1 767	971	1 118	676	3 608
Saint-Amable	1 005	5 651	2 371	1 303	1 501	907	4 842
Saint-Basile-le-Grand	2 343	13 173	5 528	3 038	3 498	2 115	11 287
Saint-Constant	3 521	19 791	8 305	4 565	5 255	3 178	16 958
Sainte-Catherine	2 343	13 168	5 526	3 037	3 497	2 114	11 283
Sainte-Julie	4 970	27 939	11 724	6 444	7 418	4 486	23 939
Saint-Isidore	479	2 690	1 129	621	714	432	2 305
Saint-Jean-Baptiste	541	3 039	1 275	701	807	488	2 604
Saint-Lazare	3 539	19 892	8 347	4 588	5 282	3 194	17 044
Saint-Mathias-sur-Richelieu	734	4 128	1 732	952	1 096	663	3 537
Saint-Mathieu	292	1 641	689	378	436	263	1 406
Saint-Mathieu-de-Beloeil	625	3 515	1 475	811	933	564	3 011
Saint-Philippe	839	4 716	1 979	1 088	1 252	757	4 041
Terrasse-Vaudreuil	288	1 621	680	374	430	260	1 389
Varennes	4 526	25 445	10 677	5 869	6 756	4 085	21 802
Vaudreuil-Dorion	4 845	27 238	11 430	6 283	7 232	4 373	23 338
Vaudreuil-sur-le-Lac	293	1 650	692	381	438	265	1 414
Verchères	875	4 918	2 064	1 134	1 306	790	4 214
Total CMM	734 193	4 127 188	1 731 883	951 986	1 095 868	662 632	3 536 300

Administration de la Communauté

Interventions de développement

Montréal

International

1 930 895

Fonds de

compétitivité

et IMM

1 086 129

Cotisations

corporatives

44 368

Fonds de

développement

métropolitain

59 737

Équipement

. Laval

\$

341 619

Logement

social

19 592 553

\$

Municipalités

Agglomération de Montréal

Équipements

4 870 489

\$

Montréal

RÉPARTITION DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES PAR OBJET POUR L'EXERCICE 2007 (SUITE)

			Interve	ntions de dévelo	ppement		
Municipalités	Logement social	Équipements Montréal	Équipement Laval	Fonds de développement métropolitain	Montréal International	Fonds de compétitivité et IMM	Cotisations corporatives
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Couronne Nord	3 519 988	1 863 260	61 375	11 178	346 904	195 133	11 373
Blainville	365 822	193 643	6 379	1 268	36 053	20 280	1 014
Boisbriand	202 259	107 063	3 527	581	19 933	11 212	647
Bois-des-Filion	54 773	28 993	955	182	5 398	3 036	194
Charlemagne	28 929	15 313	504	97	2 851	1 604	137
Deux-Montagnes	98 031	51 892	1 709	323	9 661	5 434	419
L'Assomption	107 381	56 841	1 872	348	10 583	5 953	388
Lorraine	88 902	47 059	1 550	284	8 762	4 928	235
Mascouche	199 913	105 821	3 486	643	19 702	11 082	757
Mirabel	317 604	168 120	5 538	968	31 301	17 607	752
Oka	36 428	19 282	635	119	3 590	2 019	111
Pointe-Calumet	28 362	15 013	495	98	2 795	1 572	143
Repentigny	518 269	274 339	9 037	1 617	51 077	28 731	1 776
Rosemère	165 021	87 352	2 877	473	16 263	9 148	341
Sainte-Anne-des-Plaines	92 875	49 162	1 619	292	9 153	5 149	320
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	63 492	33 609	1 107	229	6 257	3 520	239
Sainte-Thérèse	181 148	95 889	3 159	551	17 853	10 042	597
Saint-Eustache	293 330	155 270	5 115	888	28 908	16 261	995
Saint-Joseph-du-Lac	37 923	20 074	661	127	3 737	2 102	125
Saint-Sulpice	22 186	11 744	387	69	2 186	1 230	80
Terrebonne	617 340	326 781	10 764	2 019	60 840	34 223	2 104

T
Ť
eγ
<
S.
isions
\simeq
\rightarrow
S
Ъ
⊏
Ĕ
ğ.
lgé:
gétaires

			Interve	ntions de dévelo	ppement		
Municipalités	Logement social	Équipements Montréal	Équipement Laval	Fonds de développement métropolitain	Montréal International	Fonds de compétitivité et IMM	Cotisations corporatives
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Couronne Sud	3 207 252	1 697 718	55 922	10 281	316 083	177 797	9 848
Beauharnois	66 988	35 459	1 168	199	6 602	3 714	281
Beloeil	139 637	73 915	2 435	432	13 762	7 741	456
Calixa-Lavallée	4 858	2 571	85	14	479	269	12
Candiac	149 420	79 094	2 605	540	14 726	8 283	339
Carignan	62 424	33 044	1 088	223	6 152	3 461	155
Chambly	144 213	76 337	2 515	454	14 213	7 995	507
Châteauguay	269 192	142 493	4 694	856	26 530	14 923	1 010
Contrecoeur	60 422	31 983	1 054	163	5 955	3 350	130
Delson	58 719	31 082	1 024	175	5 787	3 255	172
Hudson	79 858	42 272	1 392	239	7 870	4 427	122
L'Île-Cadieux	3 952	2 092	69	12	390	219	3
L'Île-Perrot	64 206	33 986	1 119	206	6 328	3 559	236
La Prairie	148 482	78 597	2 589	486	14 633	8 231	494
Léry	19 947	10 559	348	60	1 966	1 106	56
Les Cèdres	41 024	21 715	715	122	4 043	2 274	134
McMasterville	29 342	15 532	512	109	2 892	1 627	106
Mercier	67 345	35 648	1 174	213	6 637	3 733	238
Mont-Saint-Hilaire	138 768	73 455	2 420	440	13 676	7 693	363
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	77 622	41 088	1 353	249	7 650	4 303	226
Otterburn Park	51 399	27 207	896	171	5 066	2 849	200
Pincourt	72 523	38 389	1 265	248	7 147	4 020	250
Pointe-des-Cascades	5 973	3 162	104	20	589	331	23
Richelieu	33 126	17 535	578	94	3 265	1 836	134
Saint-Amable	44 459	23 534	775	149	4 382	2 465	184
Saint-Basile-le-Grand	103 635	54 858	1 807	370	10 213	5 745	341
Saint-Constant	155 706	82 421	2 715	520	15 345	8 632	578
Sainte-Catherine	103 601	54 840	1 806	326	10 210	5 743	393
Sainte-Julie	219 803	116 350	3 833	692	21 662	12 185	679
Saint-Isidore	21 164	11 203	369	67	2 086	1 173	58
Saint-Jean-Baptiste	23 906	12 654	417	64	2 356	1 325	67
Saint-Lazare	156 496	82 839	2 729	565	15 423	8 675	362
Saint-Mathias-sur-Richelieu	32 475	17 190	566	103	3 200	1 800	102
Saint-Mathieu	12 910	6 834	225	36	1 272	716	48
Saint-Mathieu-de-Beloeil	27 651	14 637	482	77	2 725	1 533	55
Saint-Philippe	37 106	19 641	647	135	3 657	2 057	104
Terrasse-Vaudreuil	12 750	6 749	222	39	1 257	707	50
Varennes	200 183	105 964	3 490	545	19 729	11 097	486
Vaudreuil-Dorion	214 291	113 432	3 736	699	21 119	11 879	550
Vaudreuil-sur-le-Lac	12 980	6 871	226	48	1 279	720	24
Verchères	38 694	20 482	675	120	3 813	2 145	120
Total CMM	32 470 000	11 687 000	513 000	100 000	3 200 000	1 800 000	83 300

BILAN ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN DE 2006

BILAN ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN DE 2006

Une quatrième année de croissance lente

La croissance économique a été faible dans la région métropolitaine en 2006. L'emploi augmente peu (+1,5 %). L'ajustement au taux de change élevé, la restructuration du vêtement, le ralentissement de la consommation et la baisse du tourisme ont freiné l'économie métropolitaine.

L'économie fait du sur-place depuis quatre ans. Le taux d'emploi et le taux de chômage demeurent inchangés à toutes fins pratiques depuis 2002 : à 61,6 % et 8,7 % respectivement.

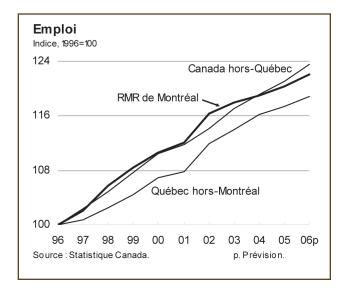
La stagnation de l'économie métropolitaine maintient le chômage, alors qu'il baisse ailleurs. Le taux de chômage métropolitain dépasse le taux qui prévaut dans le reste du Québec depuis quatre ans. En 2006, le taux de chômage baisse à 7,5 % dans le reste de la province et à 5,8 % dans les autres provinces, où il se rapproche du niveau de plein emploi.

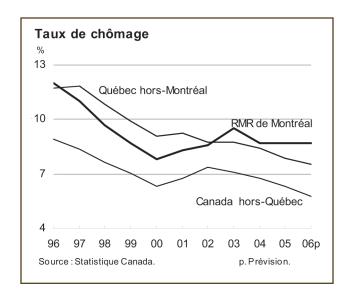
DÉTÉRIORATION GÉNÉRALE DES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE MÉTROPOLITAINE

La plupart des indicateurs montrent une détérioration de la santé économique de la région métropolitaine de Montréal par rapport au reste du continent : faiblesse de l'emploi, persistance du chômage, stagnation des ventes au détail, augmentation des faillites personnelles et surplus élevés de bureaux et de locaux industriels. Selon le Conference Board du Canada, le PIB réel devrait augmenter de 1,9 % en 2006. Montréal se situe au 18e rang sur les 20 régions métropolitaines suivies.

La baisse de la construction résidentielle réduit l'investissement en 2006. Cependant, les investissements en équipement et machinerie, nécessaires pour améliorer la productivité et faire face à l'appréciation du huard, augmentent en termes réels pour la troisième année consécutive.

Les consommateurs, qui étaient le principal soutien de la croissance, s'essoufflent. Les ventes au détail continuent à croître mais à un rythme plus lent.





Indicateurs économiques annuels de la RMR de Montréal

Population Moyerne Population Moyerne Population Moyerne Population Moyerne Population Moyerne Population active Population		Unité	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006e
Magration either	Population												
Meente du travail													
Pagustinos arábes	•		1,0	-1,0	1,5	12,7	10,1	20,0	21,0	10,0	10,1	10,0	10,0
Employ			4.700	4.700	4	4.700	4.000	4.054	4.000	4.070	4.070	4.007	0.005
Taux cereption													
Taus de change 96 12,0 11,0 9,0 8,6 7,8 8,2 8,6 9,0 8,6													
Assurance schemage (1)	-												
Alex Soziale (2 2 0.00 134.7 120.0 108.1 89.7 92.8 91.3 89.0 69.2 81.7 79.0	-		-						-		-		
Emplies sectories			79,8										
Primister de services publics 000 30 22 27 27 23 25 27 24 24 25 27 22 22 28 28 27 24 24 25 27 22 28 28 27 27 28 28 27 28 28 27 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28 28	Aide sociale (2,e)	000		134,7	120,6	108,1	98,7	92,9	91,3	89,0	86,2	81,7	79,0
Construction	Emploi sectoriel	Moyenne											
Fabrication	Primaire et services publics	000	30	22	27	23	25	21	24	25	21	22	28
Benne nuturables	Construction	000	59	51	51	55	57	57	69	70	69	81	77
Bene straible	Fabrication	000	267	285	302	320	310	311	314	289	298	285	268
Commerce	Biens non durables		137	144	153	161	149	158	149	152	150	144	123
Transport enterprospage Finance, assurance, imm, et location 000 101 101 101 101 101 101 101 101 101 101 102 101 101 102 101 102 101 102 101 102 101 102 1	Biens durables		129	141	148	157	161	153	165	136	146	141	146
France, sumurances, imm. et location	Commerce	000	250	255	250	265	278	279	294	317	316	318	318
Sext. professionneis, scient et letchn	Transport et entreposage	000	80	85	84	85	88	95	83	92	94	83	84
Ceation a southen à la gestion 000 51 51 50 55 58 50 73 56 61 74 89	Finance, assurances, imm. et location	000	115	105	97	102	104	103	112	117	123	117	128
Emeripament	Serv. professionnels, scient. et techn.	000	91	108	129	126	127	136	138	138	149	150	163
Emeripament	Gestion et soutien à la gestion	000	51	51	60	55	63	60	73	65	61	74	80
Santé et assistance sociale 0.00 166 155 150 159 176 182 191 200 210 205 223 116/20 1076 1076 1076 1													
Information, culture et loisirs 000 76 84 89 94 90 99 103 98 102 107 101 Hebbergement et restauration 000 85 88 04 84 94 93 87 100 90 99 99 99 Autres services 000 64 75 79 81 78 77 81 86 86 79 77 77 77 Immobilisations 70 18 18 18 18 18 18 18 1													
Hebergement et restauration													
Autres sarvices													
Administration publique	- U												
Immobilisations													
RRM deMontheal (3) MS 14 563 17 066 21 139 21 295 22 16 502 23 297 20 142° 20 143° 20 142° 20 143° 20 142° 20 143° 20 144° 20 144° 20 144° 20 144° 20 144° 20 144° 20 144° 20 144° 20 140° 20 142° 20 142° 20 143° 20 144°					. 5		01	55	55	. 5			
Grander Fegion de Montheal (3,4) M\$ 14 563 17 606 2 11 397 21 295 2 1 680 23 397 2 48 317 25 310 30 213 30 122 29 692 Construction								20.4403	10.5452	10.7402	22.045	24.450	20.507
Construction		-	44.500	47.000	04 4000	04.00=2	04.0500						
Machines et équipement 6 626 8 612 10 669 11 668 11 343 11 362 10 528 9 729 11 550 11 1507 11 739 11 73		IVI\$											
Privilenges													
Publiques													
Manufacturier et construction													
Services	-												
Construction													
Logements mis en chantier Nombre 7 556 10 508 10 293 12 366 12 776 13 300 20 554 24 321 28 673 25 317 20 800 Proprietaires occupants 5 522 6 678 6 712 77 439 7 551 7 888 11 600 11 702 12 177 9 372 8 900 Copropriété 1 1525 2 484 2 765 3 219 3 539 3 763 5 887 7 893 10 053 8 758 6 600 Localif et autres 749 10 66 816 1708 1676 1669 3 267 4 726 6 443 6 687 5 300 Permis de construction M\$ 1997 2 099 2 414 2 729 2 820 2 970 3 799 4 030 4 551 0 5046 4 514 4 300 Résidentiel 992 1217 1288 1477 1503 1700 2 385 2 939 3 514 3 157 2 800 Commercial 6 683 644 819 6697 721 1385 1470 1352 892 934 813 746 800 Industriel 114 286 338 441 450 425 284 2212 254 337 250 Institutional et gouvernemental 220 288 294 231 297 322 474 425 465 274 455 140 140 140 140 140 140 140 140 140 160 140 140 140 150 140 140 140 150 140 140 150 140 140 150 140 140 140 150 140 140 140 150 140 140 140 150 140 140 140 150 140 140 150 140 140 150 140 140 140 150 140 140 140 150 140 140 140 150 140 140 150 140 140 140 150 140 140 140 150 140 140 140 150 140 140 150 140 140 140 140 140 140 140 140 140 14	Services		8 100	9 944	13 298	12 231	12 680	13 128	12 805	12 354	14 917	14 840	15 075
Propriétaires-occupants	Construction	Total											
Copropriété 1 1525 2 2 2 464 2 765 3 219 3 539 3 763 5 687 7 7 7 7 7 8 6 600	Logements mis en chantier	Nombre	7 556	10 508	10 293	12 366	12 766	13 300	20 554	24 321	28 673	25 317	20 800
Localifet autres	Propriétaires-occupants		5 282	6 978	6 712	7 439	7 551	7 868	11 600	11 702	12 177	9 872	8 900
Permis de construction	Copropriété		1 525	2 464	2 765	3 219	3 539	3 763	5 687	7 893	10 053	8 758	6 600
Résidentel	Locatif et autres		749	1 066	816	1 708	1 676	1 669	3 267	4 726	6 443	6 687	5 300
Commercial 683 644 819 697 721 1352 892 934 813 746 800 Industriel 114 286 328 414 450 425 2284 212 254 337 250 Institutionnel et gouvernemental 220 288 294 231 297 322 474 425 465 274 455 Permis de construction M\$ 1955 2414 2782 2935 3240 4218 4604 5278 6233 5840 5800 Permis de construction M\$ 1955 2414 2782 2935 3240 4218 4604 5278 6233 5840 5800 Commercial 665 644 834 725 7784 1494 1009 1082 991 991 1050 Industriel 111 286 337 433 494 477 327 250 319 446 350 Institutionnel et gouvernemental 213 268 300 241 323 355 537 493 566 347 600 Immobilier Total Ventes de résidences (SIA/MLS) Nombre 21816 24653 25254 27935 29555 33984 86.995 35323 30022 36571 37700 Taux d'inoccupation, bureaux %, fin 5.7 5.9 4.7 3.0 1.1, 1 12,7 13,5 14,1 13,8 12,5 11,5 Grand centre-ville %, fin 19,6 17,5 15,0 12,2 8.5 11,1 11,6 12,5 13,0 11,5 13,0 14,2 Taux d'inoccupation, industriel %, fin 23,1 21,1 18,1 17,1 15,7 16,1 17,5 11,5 17,3 15,5 14,3 14,2 Taux d'inoccupation, industriel %, fin 4,4 3,3 2,2 4,0 6,7 7,6 7,6 7,6 7,5 7,5 Prix à la consommation, indice 1992=100 103.3 104.7 106.4 108.1 110.6 113.3 115.6 118.3 120.6 123.3 125.2 Hausse en 1 an 764 764 770	Permis de construction	M\$ 1997	2 009	2 414	2 729	2 820	2 970	3 799	4 036	4 510	5 046	4 514	4 300
Industrie	Résidentiel		992	1 217	1 288	1 477	1 503	1 700	2 385	2 939	3 514	3 157	2 800
Industrie	Commercial		683	644	819	697	721	1352	892	934	813	746	800
Institutionnel et gouvernemental 220 268 294 231 297 322 474 425 485 274 456 456 274 456 456 274 456 275	Industriel		114	286	328	414	450		284	212	254	337	250
Permis de construction			220			231			474			274	
Résidentiel		M\$											
Commercial 665 644 834 725 784 1494 1009 1082 991 951 1050 Industriel 1111 286 337 433 494 477 327 250 319 446 350 Institutionnel et gouvernemntal 213 268 300 241 323 355 537 493 566 347 600 Immobilier													
Industriel													
Institutionnel et gouvernemental 213 268 300 241 323 355 537 493 566 347 600 Immobilier													
Immobilier													
Ventes de résidences (SIA/MLS) Nombre 21 816 24 653 25 254 27 935 29 555 33 984 36 295 35 323 36 022 36 571 37 700 Taux d'inoccupation, logements locatifs %, fin 5,7 5,9 4,7 3,0 1,5 0,6 0,7 1,0 1,5 2,0 2,5 Taux d'inoccupation, bureaux %, fin 19,6 17,5 15,0 12,2 8,5 11,1 11,6 12,5 13,0 11,5 10,0 Périphérie et banlieue %, fin 23,1 21,1 18,1 17,1 15,7 16,1 17,5 17,3 15,5 14,3 14,2 Taux d'inoccupation, industriel %, fin 23,1 21,1 18,1 17,1 15,7 16,1 17,5 17,3 15,5 14,3 14,2 Taux d'inoccupation, industriel %, fin 30, 1,5 10,0 11,5 10,0 Périphérie et banlieue %, fin 23,1 21,1 18,1 17,1 15,7 16,1 17,5 17,3 15,5 14,3 14,2 Taux d'inoccupation, industriel %, fin 4,4 3,3 2,2 4,0 6,7 7,6 7,6 7,5 7,5 7,5 Prix et taux d'intérêt Moyenne Prix à la consommation, indice 1992=100 103,3 104,7 106,4 108,1 110,6 113,3 115,6 118,3 120,6 123,3 125,2 1,5 Prix des résidences (SIA/MLS) 000 \$ 105,7 109,7 112,5 116,2 121,5 125,7 142,6 166,9 189,0 203,7 215,0 Prèts hypothécaires, 5 ans %, fin 6,95 7,05 6,60 8,25 7,95 6,85 6,70 4,50 6,50 6,30 6,80 Autres Ventes au détail Total, M\$ 23 470e 25 810e 27 260e 28 860e 30 350e 31 420e 33 050e 34 850e 36 281 38 495 39 700 80 Rollies personnelles Nombre 13 289 14 294 12 730 11 676 11 560 12 21 13 57 14 73 19 16 11 387 11 147 11 18 00 11 389 11 147 11 18 00		T-4.1	-:3			=							
Taux d'inoccupation, logements locatifs %, fin 5,7 5,9 4,7 3,0 1,5 0,6 0,7 1,0 1,5 2,0 2,5 Taux d'inoccupation, bureaux %, fin 20,8 18,7 16,1 14,0 11,1 12,7 13,5 14,1 13,8 12,5 11,5 Grand centre-ville %, fin 19,6 17,5 15,0 12,2 8,5 11,1 11,6 12,5 13,0 11,5 14,0 12,5 13,0 11,5 14,0 Périphérie et banlieue %, fin 23,1 21,1 18,1 17,1 15,7 16,1 17,5 17,3 15,5 14,3 14,2 Taux d'inoccupation, industriel %, fin 23,1 21,1 18,1 17,1 15,7 16,1 17,5 17,3 15,5 14,3 14,2 Taux d'inoccupation, industriel %, fin 4,4 3,3 2,2 4,0 6,7 7,6 7,6 7,6 7,5 7,5 7,5 Prix et taux d'intérêt Moyenne Prix à la consommation, indice 1992=100 103,3 104,7 106,4 108,1 110,6 113,3 115,6 118,3 120,6 123,3 125,2 Hausse en 1 an % 1,7 1,4 1,6 1,6 2,3 2,4 2,0 2,4 1,9 2,2 1,5 Prèts hypothécaires, 5 ans %, fin 6,95 7,05 6,60 8,25 7,95 6,85 6,70 4,50 6,50 6,30 6,80 Autres Ventes au détail Total, M\$ 23,470e 25,810e 27,260e 28,860e 30,350e 31,420e 33,050e 34,850e 36,281 38,495 39,700 Dollars constants M\$ 1928 2,2 698 2,4 628 2,5 601t 6,673 2,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0,7 0			04.010	04.050	05.057	07.005	00 555	00.007	00.005	05.000	00.000	00.571	07.700
Taux d'inoccupation, bureaux													
Grand centre-ville													
Périphérie et banlieue													
Taux d'inoccupation, industriel %, fin 4,4 3,3 2,2 4,0 6,7 7,6 7,6 7,6 7,5 7,5 7,5 Prix et taux d'intérêt Moyenne Prix à la consommation, indice 1992=100 103,3 104,7 106,4 108,1 110,6 113,3 115,6 118,3 120,6 123,3 125,2 Hausse en 1 an % 1,7 1,4 1,6 1,6 2,3 2,4 2,0 2,4 1,9 2,2 1,5 Prix des résidences (SIA/MLS) 000 \$ 105,7 109,7 112,5 116,2 121,5 125,7 142,6 166,9 189,0 203,7 215,0 Prêts hypothécaires, 5 ans %, fin 6,95 7,05 6,60 8,25 7,95 6,85 6,70 4,50 6,50 6,30 6,80 ** Autres Ventes au détail Total, M\$ 23 470e 25 810e 27 260e 28 860e 30 350e 31 420e 33 050e 34 850e 36 281 38 495 39 700 Dollars constants M\$ 1992 22 698e 24 628e 25 601e 26 673e 27 416e 27 707e 28 565e 29 434e 30 059 31 196 31 684 ** Faillites personnelles Nombre 13 289 14 294 12 730 11 676 11 563 12 096 10 869 11 212 11 397 11 147 11 800 ** Faillites, passif total M\$ 1992 1781 2050 1500 1500 1500 1500 1500 1500 150													
Prix et taux d'intérêt Moyenne Moyenne Image: Content of the prix et taux d'intérêt Moyenne Image: Content of the prix et taux d'intérêt Moyenne Image: Content of the prix et taux d'intérêt Image: Content of the prix et taux d'intérêt Image: Content of taux d'intéret of			23,1	21,1									
Prix à la consommation, indice 1992=100 103,3 104,7 106,4 108,1 110,6 113,3 115,6 118,3 120,6 123,3 125,2 Hausse en 1 an % 1,7 1,4 1,6 1,6 2,3 2,4 2,0 2,4 1,9 2,2 1,5 Prix des résidences (SIA/MLS) 000 \$ 105,7 109,7 112,5 116,2 121,5 125,7 142,6 166,9 189,0 203,7 215,0 Prêts hypothécaires, 5 ans %, fin 6,95 7,05 6,60 8,25 7,95 6,85 6,70 4,50 6,50 6,30 6,80 Autres Ventes au détail Total, M\$ 23 470e 25 810e 27 260e 28 860e 30 350e 31 420e 33 050e 34 850e 36 281 38 495 39 700 Dollars constants M\$ 1992 22 698e 24 628e 25 601e 26 673e 27 416e 27 707e 28 565e 29 434e 30 059 31 196 31 684 <td>raux d'inoccupation, industriel</td> <td>%, fin</td> <td></td> <td></td> <td>4,4</td> <td>3,3</td> <td>2,2</td> <td>4,0</td> <td>6,7</td> <td>7,6</td> <td>7,6</td> <td>7,5</td> <td>7,5</td>	raux d'inoccupation, industriel	%, fin			4,4	3,3	2,2	4,0	6,7	7,6	7,6	7,5	7,5
Prix à la consommation, indice 1992=100 103,3 104,7 106,4 108,1 110,6 113,3 115,6 118,3 120,6 123,3 125,2 Hausse en 1 an % 1,7 1,4 1,6 1,6 2,3 2,4 2,0 2,4 1,9 2,2 1,5 Prix des résidences (SIA/MLS) 000 \$ 105,7 109,7 112,5 116,2 121,5 125,7 142,6 166,9 189,0 203,7 215,0 Prêts hypothécaires, 5 ans %, fin 6,95 7,05 6,60 8,25 7,95 6,85 6,70 4,50 6,50 6,30 6,80 Autres Ventes au détail Total, M\$ 23 470e 25 810e 27 260e 28 860e 30 350e 31 420e 33 050e 34 850e 36 281 38 495 39 700 Dollars constants M\$ 1992 22 698e 24 628e 25 601e 26 673e 27 416e 27 707e 28 565e 29 434e 30 059 31 196 31 684 <td>Prix et taux d'intérêt</td> <td>Moyenne</td> <td></td>	Prix et taux d'intérêt	Moyenne											
Hausse en 1 an			103,3	104,7	106,4	108,1	110,6	113,3	115,6	118,3	120,6	123,3	125,2
Prix des résidences (SIA/MLS) 000 \$ 105,7 109,7 112,5 116,2 121,5 125,7 142,6 166,9 189,0 203,7 215,0 Prêts hypothécaires, 5 ans %, fin 6,95 7,05 6,60 8,25 7,95 6,85 6,70 4,50 6,50 6,30 6,80 Autres Ventes au détail Total, M\$ 23 470e 25 810e 27 260e 28 860e 30 350e 31 420e 33 050e 34 850e 36 281 38 495 39 700 Dollars constants M\$ 1992 22 698e 24 628e 25 601e 26 673e 27 416e 27 707e 28 565e 29 434e 30 059 31 196 31 684 Faillites personnelles Nombre 13 289 14 294 12 730 11 676 11 563 12 096 10 869 11 212 11 397 11 147 1800 Faillites commerciales Nombre 2 310 1 705 1 483 1 354 1 231 1 172 989 938 875 791													1,5
Prêts hypothécaires, 5 ans %, fin 6,95 7,05 6,60 8,25 7,95 6,85 6,70 4,50 6,50 6,30 6,80 Autres Ventes au détail Total, M\$ 23 470e 25 810e 27 260e 28 860e 30 350e 31 420e 33 050e 34 850e 36 281 38 495 39 700 Dollars constants M\$ 1992 22 698e 24 628e 25 601e 26 673e 27 416e 27 707e 28 565e 29 434e 30 059 31 196 31 684 Faillites personnelles Nombre 13 289 14 294 12 730 11 676 11 563 12 096 10 869 11 212 11 397 11 147 11 800 Faillites commerciales Nombre 2 310 1 705 1 483 1 354 1 231 1 172 989 938 875 791 850 Faillites, passif total M\$ 1 928 1 781 2 065 1 530 1 502 1 822 1 743 1 916 1 380 1 770e 2													215,0
Autres Ventes au détail Total, M\$ 23 470e 25 810e 27 260e 28 860e 30 350e 31 420e 33 050e 34 850e 36 281 38 495 39 700 Dollars constants M\$ 1992 22 698e 24 628e 25 601e 26 673e 27 416e 27 707e 28 565e 29 434e 30 059 31 196 31 684 Faillites personnelles Nombre 13 289 14 294 12 730 11 676 11 563 12 096 10 869 11 212 11 397 11 147 11 800 Faillites commerciales Nombre 2 310 1 705 1 483 1 354 1 231 1 172 989 938 875 791 850 Faillites, passif total M\$ 1 928 1 781 2 065 1 530 1 502 1 822 1 743 1 916 1 380 1 770e 2 000 Faillites, passif total M\$ tonnes 19,92 20,70 20,95 20,63 20,73 1 821 1 743 1 916 1 380 1 770e 2 000 </td <td>, ,</td> <td></td>	, ,												
Ventes au détail Total, M\$ 23 470e 25 810e 27 260e 28 860e 30 350e 31 420e 33 050e 34 850e 36 281 38 495 39 700 Dollars constants M\$ 1992 22 698e 24 628e 25 601e 26 673e 27 416e 27 707e 28 565e 29 434e 30 059 31 196 31 684 Faillites personnelles Nombre 13 289 14 294 12 730 11 676 11 563 12 096 10 869 11 212 11 397 11 147 11 800 Faillites commerciales Nombre 2 310 1 705 1 483 1 354 1 231 1 172 989 938 875 791 850 Faillites, passif total M\$ 1 928 1 781 2 065 1 530 1 502 1 822 1 743 1 916 1 380 1 770e 2 000 Trafic du port, total M tonnes 19,92 20,70 20,95 20,63 20,73 19,11 18,71 20,78 23,63 24,34 24,39 <td></td>													
Dollars constants M\$ 1992 22 698e 24 628e 25 601e 26 673e 27 416e 27 707e 28 565e 29 434e 30 059 31 196 31 684 Faillites personnelles Nombre 13 289 14 294 12 730 11 676 11 563 12 096 10 869 11 212 11 397 11 147 11 800 Faillites commerciales Nombre 2 310 1 705 1 483 1 354 1 231 1 172 989 938 875 791 850 Faillites, passif total M\$ 1 928 1 781 2 065 1 530 1 502 1 822 1 743 1 916 1 380 1 770e 2 000 Trafic du port, total M tonnes 19,92 20,70 20,95 20,63 20,73 19,11 18,71 20,78 23,63 24,34 24,39 Conteneurs M tonnes 7,94 8,21 8,69 9,14 9,20 8,71 9,44 9,75 10,85 11,13 11,29 Trafic des aéroports		Total Man	23 4700	25 0100	27 260-	28 0600	30 2500	31 420-	33 050-	34 0500	36 204	39 40F	30.700
Faillites personnelles Nombre 13 289 14 294 12 730 11 676 11 563 12 096 10 869 11 212 11 397 11 147 11 800 Faillites commerciales Nombre 2 310 1 705 1 483 1 354 1 231 1 172 989 938 875 791 850 Faillites, passif total M\$ 1 928 1 781 2 065 1 530 1 502 1 822 1 743 1 916 1 380 1 770e 2 000 Trafic du port, total M tonnes 19,92 20,70 20,95 20,63 20,73 19,11 18,71 20,78 23,63 24,34 24,39 Conteneurs M tonnes 7,94 8,21 8,69 9,14 9,20 8,71 9,44 9,75 10,85 11,13 11,29 Trafic des aéroports M pass. 8,94 9,09 9,11 9,59 9,91 9,54 8,80 8,96 10,33 10,89 11,29													
Faillites commerciales Nombre 2 310 1 705 1 483 1 354 1 231 1 172 989 938 875 791 850 Faillites, passif total M\$ 1 928 1 781 2 065 1 530 1 502 1 822 1 743 1 916 1 380 1 770e 2 000 Trafic du port, total M tonnes 19,92 20,70 20,95 20,63 20,73 19,11 18,71 20,78 23,63 24,34 24,39 Conteneurs M tonnes 7,94 8,21 8,69 9,14 9,20 8,71 9,44 9,75 10,85 11,13 11,29 Trafic des aéroports M pass. 8,94 9,09 9,11 9,59 9,91 9,54 8,80 8,96 10,33 10,89 11,29													
Faillites, passif total M\$ 1 928 1 781 2 065 1 530 1 502 1 822 1 743 1 916 1 380 1 770e 2 000 Trafic du port, total M tonnes 19,92 20,70 20,95 20,63 20,73 19,11 18,71 20,78 23,63 24,34 24,39 Conteneurs M tonnes 7,94 8,21 8,69 9,14 9,20 8,71 9,44 9,75 10,85 11,13 11,29 Trafic des aéroports M pass. 8,94 9,09 9,11 9,59 9,91 9,54 8,80 8,96 10,33 10,89 11,29													
Trafic du port, total M tonnes 19,92 20,70 20,95 20,63 20,73 19,11 18,71 20,78 23,63 24,34 24,39 Conteneurs M tonnes 7,94 8,21 8,69 9,14 9,20 8,71 9,44 9,75 10,85 11,13 11,29 Trafic des aéroports M pass. 8,94 9,09 9,11 9,59 9,91 9,54 8,80 8,96 10,33 10,89 11,29													
Conteneurs M tonnes 7,94 8,21 8,69 9,14 9,20 8,71 9,44 9,75 10,85 11,13 11,29 Trafic des aéroports M pass. 8,94 9,09 9,11 9,59 9,91 9,54 8,80 8,96 10,33 10,89 11,29													
Trafic des aéroports M pass. 8,94 9,09 9,11 9,59 9,91 9,54 8,80 8,96 10,33 10,89 11,29													
laux d'occupation des hôteis % 63,2 65,5 70,8 70,6 71,2 67,8 68,3 64,4 66,6 67,3 67,8													
	Taux d'occupation des hôtels	%	63,2	65,5	70,8	70,6	71,2	67,8	68,3	64,4	66,6	67,3	67,8

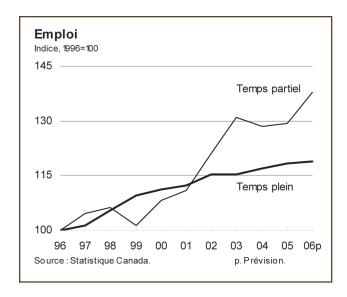
Bénéficiaires ordinaires de l'assurance-chômage sans gains.
 Données de l'ISQ ajustées par la CMM de 1998 à 2005.
 Estimation.

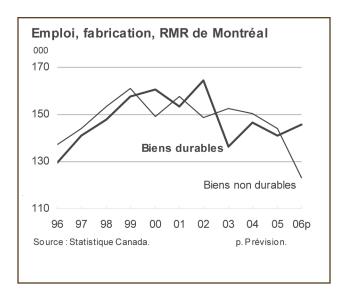
Sources: Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Emploi et Solidarité sociale - Québec, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Desjarlais Prévost, CB Richard Ellis, Banque du Canada, Industrie Canada, Port de Montréal, Aéroports de Montréal, Ass. des hôtels du grand Montréal.

Bénéficiaires adultes de l'aide sociale sans contraintes à l'emploi.
 Île de Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie.

LA QUALITÉ DE L'EMPLOI SE DÉTÉRIORE

Le nombre de postes à temps plein reste presque inchangé en 2006 alors que le temps partiel grimpe de 7 %. Rappelons que la faiblesse économique du début des années 2000 s'était traduite par le ralentissement des postes à temps plein et la recrudescence du temps partiel. Cette tendance n'a été interrompue qu'en 2004, lorsque les entreprises se sont ajustées au dollar fort en réduisant initialement leurs effectifs à temps partiel.





Baisse des services à la consommation

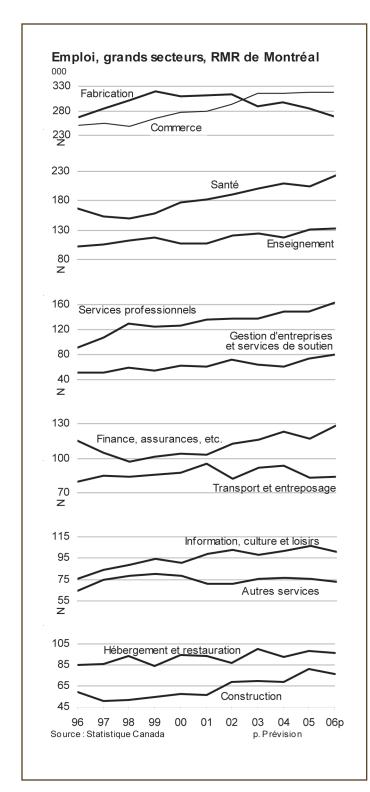
En 2006, l'emploi diminue dans l'hébergement et la restauration, l'information et la culture, et les autres services, qui sont des services à la consommation. Le commerce perd aussi quelques effectifs. Le secteur de l'information est bouleversé depuis deux ans par l'implantation de la téléphonie par Internet.

La baisse du tourisme semble affecter l'emploi. Les secteurs qui réduisent le plus leurs effectifs sont ceux qui offrent des services aux touristes : les hôtels, les arts et loisirs, qui sont inclus dans l'information et la culture, et les autres services, qui comprennent des services comme le blanchissage et la coiffure. Par contre, la restauration, qui dépend davantage de la consommation locale, maintient ses effectifs.

REPRISE DES SERVICES À LA PRODUCTION

Les principaux secteurs à croître en 2006 sont les services financiers, professionnels et la gestion d'entreprises, qui sont des services à la production, ainsi que les services de santé. La bonne tenue financière des banques et la faiblesse de leurs mauvaises créances sous-tendent l'embauche depuis la fin des années 1990. En 2006, les banques ont augmenté leurs prêts au détail et leurs services de gestion du patrimoine. La gestion d'entreprises se relève de la vague de fusions et d'acquisitions qui avait réduit, de 2002 à 2004, le nombre de sièges sociaux de la métropole.

La plupart des services de transport et de messageries embauchent en raison de la forte croissance du transport intérieur canadien. Le transport maritime et ferroviaire profite également de la hausse du trafic intercontinental de conteneurs. Cependant, le secteur demeure fragile puisque la force du dollar canadien freine les exportations même s'il stimule les trajets retours des camionneurs vers Montréal.



DÉCLIN PERSISTANT DU VÊTEMENT

En dehors des services à la consommation, les autres sources de pertes d'emploi sont la construction, touchée par la baisse des mises en chantier, et la fabrication de biens non durables, en particulier celle du vêtement. L'emploi diminue depuis six ans dans le textile et vêtement. Le nombre de personnes occupées, qui atteignait 62 000 en 1999, ne s'élève plus qu'à 28 000 en 2006.

Les producteurs montréalais de vêtement perdent constamment du terrain sur le marché canadien. Ils perdent également pied sur le marché américain depuis 2002. De plus, ils doivent s'ajuster à la disparition des contingents à l'importation, complétée en janvier 2005. Comme le vêtement est une industrie à forte intensité de main-d'œuvre, la production se déplace vers les pays nouvellement industrialisés où les salaires sont faibles.

De plus, l'appréciation du dollar canadien réduit la compétitivité de plusieurs producteurs montréalais sur les marchés extérieurs. Plusieurs industries réduisent leurs effectifs : l'impression, les plastiques, les produits métalliques et les machines.

CROISSANCE SOUTENUE DE L'AÉRONAUTIQUE

Par contre, les industries de l'aéronautique et du matériel de communication augmentent leur production et embauchent. L'aéronautique est en croissance depuis 2004. Hormis les avions régionaux, tous les segments de l'aéronautique métropolitaine sont en redressement. production d'avions d'affaires, de moteurs d'avions, d'hélicoptères et de simulateurs de vols a repris. En novembre, Bombardier diminue la cadence de production de ses avions régionaux, d'un avion tous les trois jours à un avion tous les cinq jours.

La production de matériel de communication a repris en 2005 alors que les fournisseurs de services de télécommunication accéléraient leurs achats d'équipement optique. Les réseaux optiques constituent l'infrastructure nécessaire pour soutenir le trafic croissant d'Internet à haute vitesse. La production métropolitaine continue à augmenter en 2006 alors que les investissements en réseaux optiques se poursuivent en Amérique du Nord mais ralentissent en Europe.

LES COURONNES TOUCHÉES DEPUIS QUATRE ANS

Depuis quatre ans, les difficultés du marché du travail ont touché davantage les résidents des couronnes. Alors que le taux d'emploi cessait de progresser à Montréal, il diminuait dans le reste de la région métropolitaine. De 2002 à 2006, il progresse de 1,4 point de pourcentage à Montréal et de 1,1 point à Laval. Il diminue de 2,4 points à Longueuil et dans les couronnes.

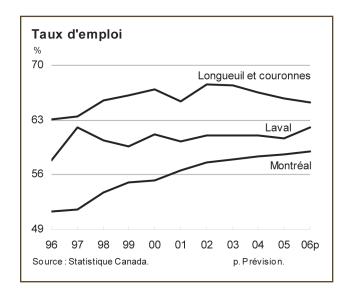
Par conséquent, l'écart entre les taux d'emploi de Montréal et celui du reste de la région métropolitaine s'amenuise. En 2002, les résidents de Montréal avaient un taux d'emploi inférieur de 10 points à celui de Longueuil et des couronnes. En 2006, cet écart rétrécit à 6,3 points.

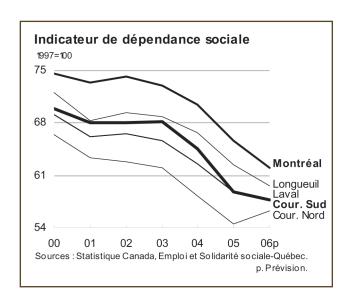
En fait, on peut même parler d'un rattrapage des résidents de Montréal sur dix ans. L'écart des taux d'emploi s'élevait à 11,8 points en 1996. Non seulement les résidents de Montréal souffrent moins du ralentissement actuel, mais aussi ils ont davantage bénéficié de l'expansion de la fin des années 1990.

Les statistiques sur les programmes sociaux montrent que les difficultés économiques sont concentrées en banlieue. En 2006, l'indicateur de dépendance sociale¹ grimpe de 3 % dans la couronne Nord, tandis qu'il décline de 2 % dans la couronne Sud et à Laval, de 4 % à Longueuil et de 6 % à Montréal. Ceci dit, le recours aux programmes sociaux demeure plus élevé à Montréal car la ville centrale a une part plus élevée de pauvres et de chômeurs à long terme, qui réussissent difficilement à obtenir un emploi.

LES COURONNES TOUCHÉES PAR LA FAIBLESSE DE LA CONSOMMATION

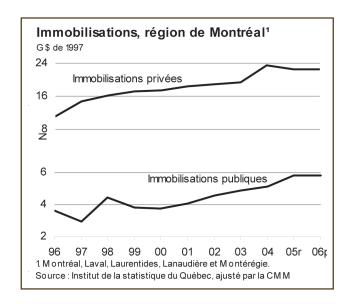
Les résidents des couronnes se spécialisent dans les services à la consommation, le secteur qui se contracte le plus en début d'année, ainsi que dans l'industrie manufacturière, qui se restructure depuis trois ans. Par contre, les services aux entreprises, qui continuent à croître, ont tendance à se localiser au centre de l'agglomération, d'où le maintien relatif de Montréal et Longueuil.

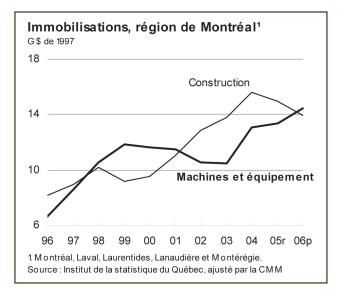




^{1. 100 × (} bénéficiaires ordinaires de l'assurance-chômage sans gains + bénéficiaires adultes de l'aide sociale sans contraintes à l'emploi) ÷ population de 15-64 ans.

LA BAISSE DE LA CONSTRUCTION RÉSIDENTIELLE FREINE LES IMMOBILISATIONS





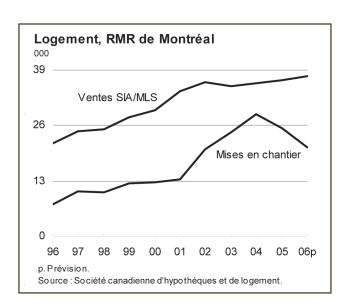
Après une forte croissance en 2004, les dépenses d'immobilisations devraient peu changer en 2005 et en 2006. Le niveau total des immobilisations, estimées par l'Institut de la statistique du Québec et ajustées par la CMM, devrait progresser de moins de 1 % en dollars constants dans la région métropolitaine de Montréal en 2006. La modération touche autant le secteur privé que public.

Les résultats totaux masquent cependant des différences importantes entre les principales composantes des immobilisations. Les dépenses d'équipement poursuivent sur leur lancée de 2004 tandis que la construction diminue, touchée par le ralentissement des mises en chantier de logements.

VENTES ET CONSTRUCTION DE LOGEMENTS EN BAISSE

La demande de logements ralentit, freinant les ventes de résidences sur le réseau SIA-MLS et les mises en chantier de logements. Les ventes de logements sur le réseau SIA-MLS continuent de croître mais à un niveau faible (+ 3 %). La hausse des valeurs résidentielles, de l'ordre de 17 % en 2003, recule à 6 % en 2006.

La construction résidentielle diminue pour la deuxième année de suite. En 2006, le recul touche surtout le condo (- 25 %) et les logements locatifs (- 21 %).



CHANTIERS INDUSTRIELS ACTIFS

Usines, routes et infrastructures stimulent la construction. Les principaux chantiers industriels sont ceux de QIT à Sorel-Tracy (490 M\$), des Alcools de commerce à Varennes (110 M\$), de Quebecor Média à Mirabel (110 M\$) et de la Brasserie Labatt à LaSalle (50 M\$). Cependant, les nouveaux chantiers se font rares et la valeur des permis de construction industrielle diminue de 26 % en 2006.

RALENTISSEMENT TEMPORAIRE DE L'INSTITUTIONNEL

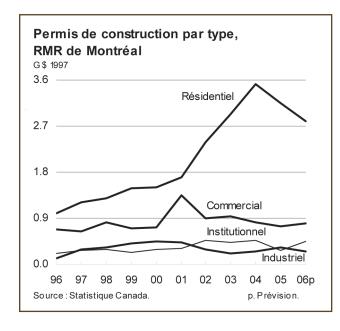
L'activité augmente sur les chantiers institutionnels et commerciaux. La valeur des permis de construction institutionnelle, à la baisse en 2005, augmente en 2006. Les chantiers de l'UQÀM (325 M\$) et des deux mégahôpitaux (1,1 milliard de dollars chacun) devraient accélérer la construction en 2006. L'Université de Montréal prévoit développer un nouveau quartier universitaire au coût de 1 milliard de dollars.

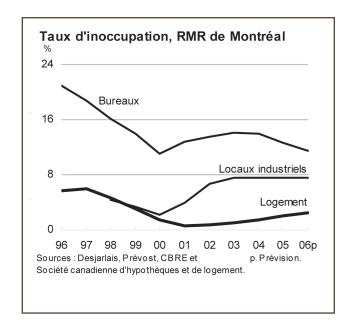
HAUSSE MODÉRÉE DE LA DEMANDE DE BUREAUX

À l'image de l'économie métropolitaine, le marché des bureaux et des locaux industriels est lent. La demande de bureaux progresse modérément, surtout au centre-ville, et la construction est limitée. Aussi, le taux d'inoccupation diminue graduellement et devrait atteindre 11,5 % à la fin de 2006. Cependant, le marché demeure en surplus, l'un des plus élevés au Canada. Les surplus de bureaux diminuent dans les villes américaines et ont disparu dans la majorité des villes canadiennes.

FAIBLESSE DE LA DEMANDE DE LOCAUX INDUSTRIELS

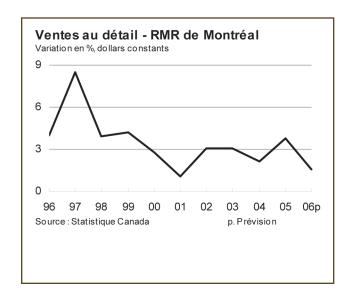
Dans les centres manufacturiers canadiens, le marché industriel doit absorber l'impact de l'appréciation du dollar canadien. De plus, la construction d'immeubles industriels et les gains de productivité dans le secteur de la distribution font croître l'offre de locaux. Les surplus demeurent élevés dans les régions métropolitaines de Montréal et de Toronto tandis qu'ils diminuent dans les villes américaines.

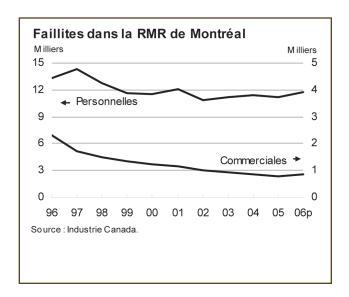




LE CONSOMMATEUR EN PANNE

Les ventes au détail ont ralenti dans la région métropolitaine. Elles progressent de seulement 1,6 % en dollars constants en 2006. La consommation perd ses appuis. La hausse du prix des maisons, qui avait été la principale source de richesse des ménages montréalais pendant les dernières années, et donc le principal aiguillon de la consommation, ralentit. De plus, la faiblesse de l'emploi et des salaires freine les revenus. Enfin, les consommateurs sont coincés par un service de la dette et des prix de l'énergie croissants. Les taux d'intérêt ont recommencé à monter, modérément, à partir de l'été 2005.





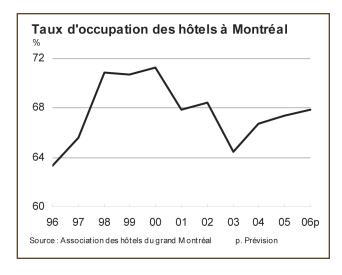
HAUSSE DES FAILLITES PERSONNELLES

Aussi, un nombre croissant de consommateurs ont recours à la faillite. Le nombre de faillites personnelles augmente de 6 % dans la région métropolitaine. L'insolvabilité augmente dans la plupart des RMR du Québec et des centres manufacturiers de l'Ontario. Elle diminue dans le reste du pays, particulièrement dans l'Ouest, qui bénéficie d'une croissance économique vigoureuse.

Les entreprises tiennent mieux le coup bien que les faillites commerciales aient cessé de reculer en 2005, augmentant de 7 % en 2006. La hausse des faillites commerciales a été concentrée pendant la première moitié de l'année. On ne distingue pas de hausse durable de l'insolvabilité des entreprises. Ayant comprimé leurs emprunts à court terme dans les années 2000, les entreprises bénéficient de liquidités importantes.

FAIBLESSE DU TOURISME

Le tourisme, qui avait repris en 2005 sous la demande des visiteurs canadiens, est retombé en début de 2006. Il subit les ratés de la consommation au Canada et la baisse des visiteurs étrangers. Le taux d'occupation des hôtels demeure presque inchangé depuis 2004, oscillant entre 66 et 68 %.



PERSPECTIVES : ÉLARGISSEMENT DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN 2007 ET EN 2008

L'économie métropolitaine, hésitante au cours des quatre dernières années, devrait graduellement se raffermir grâce à l'activité des entreprises. L'ajustement des manufacturiers à l'appréciation du dollar devrait déboucher sur une accélération des exportations. La hausse des investissements en machinerie et équipement, amorcée en 2004, se poursuivra. La hausse de l'emploi à temps plein, conjuguée à une inflation et des taux d'intérêt modérés, stimulera les revenus réels des consommateurs et soutiendra leurs dépenses. Enfin, la construction non résidentielle prendra le relais du résidentiel.

Communauté métropolitaine de Montréal

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 Montréal (Québec) H3A 3L6 t. 514.350.2550 f. 514.350.2599